FORUM DIASPORA CONNECT

#FDC26

RAPPORT D'ACTIVITES DU FORUM DIASPORA CONNECT EDITION 2026

Le Rêve Béninois: un idéal à construire entre les talents d'ici et d'ailleurs

28 - 30 - 31 Juillet | Azalaï Hotel, Cotonou

SOMMAIRE

I. MOT DE REMERCIEMENT 3

II. LE COMITE D'ORGANISATION 4

III. QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU FORUM DIASPORA 5

IV. CONTEXTE 6

V. OBJECTIF 7

VI. VISION 8

VII. LE FORUM DIASPORA CONNECT 2026 9

VIII. IMPACTS 51

IX. CE QU'ILS EN PENSENT 55

X. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES 57

XI. CONCLUSION 62

I. MOT DE REMERCIEMENT



La deuxième édition du **Forum Diaspora Connect** a confirmé une conviction : le Bénin se construira avec toutes ses forces vives, qu'elles vivent sur le territoire national ou ailleurs dans le monde.
L'impact de cette édition réside avant tout dans l'articulation des différentes activités tenues avant, pendant et après le Forum. A chacune des étapes, ce sont des participants réellement intéressés et des partenaires parfaitement alignés sur les idéaux du Forum qui constituent aujourd'hui les arguments d'une édition réussie.
En choisissant pour thème **« Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs »,** nous avons voulu dépasser l'opposition entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés. La contribution au pays ne se résume ni au retour définitif ni aux transferts financiers. Elle peut prendre la forme d'un investissement, d'un mentorat, d'un partenariat, d'un partage d'expertise, d'une ouverture de marché, de la création d'un emploi ou de la transmission d'une opportunité.

Pendant ces journées à Paris et à Cotonou, nous avons vu la culture dialoguer avec l'économie, le patrimoine nourrir l'entrepreneuriat, les institutions présenter des outils concrets, et des parcours individuels devenir des sources d'inspiration collective. Nous avons surtout créé des espaces où des femmes et des hommes qui ne se connaissaient pas ont pu confronter leurs idées, partager leurs expériences et envisager des collaborations.
Notre ambition n'est pas de mesurer la réussite du Forum au nombre de badges distribués ou de cartes de visite échangées. Elle est de l'évaluer à partir des engagements pris, des projets accompagnés, des investissements facilités, des jeunes orientés et des partenariats qui naîtront de ces rencontres. Le Forum n'est donc pas une fin en soi : il doit devenir un mécanisme durable de connexions et d'actions.

Nous remercions les autorités publiques et gouvernementales, les institutions diplomatiques, régionales et nationales, les entreprises, les partenaires, les intervenants, les artistes, les médias, les bénévoles et l'ensemble des participants qui ont rendu cette édition possible et qualitative. Leur confiance nous oblige à consolider le travail engagé et à transformer l'énergie de ces rencontres en résultats suivis dans le temps.
À chacune et à chacun, nous lançons le même appel : ne repartons pas seulement avec des contacts. Repartons avec un engagement concret au service du Bénin.

Edison ADJOVI
Commissaire Général du Forum Diaspora Connect

II. LE COMITE D'ORGANISATION



Edison ADJOVI
Commissaire Général



Ghislaine HODONOU
Coordinatrice Générale



Gentilis ADJOVI
Responsable logistique



Jean-Paul LAWSON
Responsable programmation & contenu culturel



Axel YOBO
Responsable appui partenariats



Djamile MAMA GAO
Responsable programmation & contenu artistique



Khaled AHOUANGNIMON
Responsable communication



Fabroni Bill YOCLOUNON
Responsable Engagement Communautaire



Odilon ASSOU
Responsable technique



Elphège TCHIBOZO
Responsable Administratif



Merrhem HOUETOGNON
Responsable support terrain et réseau local



David GNANHA
Responsable médias & tourisme



Aaron AKINOCHO
Conseiller



Malick AMADOU
Conseiller

III. STATISTIQUES – CHIFFRES CLÉS DU FORUM DIASPORA

400

participants au forum

Statistiques sur les réseaux sociaux:

+ 2653

followers sur Facebook

+ 3,726M

vues globale des publications

+ 1062

followers sur instagram

+ 980K

Totale de personnes touchées

+ 2383

abonnés sur LinkedIn

IV. CONTEXTE



Le Forum Diaspora Connect est une initiative portée par des acteurs engagés de la diaspora et du Bénin. Il vise à bâtir des ponts durables entre les talents béninois d'ici et d'ailleurs, dans un esprit de co-construction, de solidarité et de progrès. Ce projet est né d'un constat simple : la diaspora dispose d'un important potentiel humain, économique et culturel, mais les passerelles permettant de relier concrètement ces ressources aux acteurs locaux restent encore insuffisantes.
Après une première édition organisée en août 2025, marquée par des panels, des témoignages, des présentations d'initiatives, des rencontres professionnelles et une visite touristique, la deuxième édition s'est tenue les 28, 30 et 31 juillet 2026 autour du thème : « **Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs** ».

À travers un format accessible, concret et fédérateur, cette deuxième édition a proposé des conférences, des tables rondes, des ateliers pratiques, une exposition artistique, un gala de distinction et des rencontres stratégiques autour de plusieurs thématiques :

- Culture, patrimoine et identité
- Entrepreneuriat, financement et investissement
- Industries culturelles et créatives
- Retour au pays et contribution de la diaspora
- Témoignages et partage d'expériences
- Mise en valeur des initiatives béninoises
- Rencontres professionnelles et création de partenariats
- découverte touristique et valorisation du territoire



V. OBJECTIFS

Les objectifs du FORUM DIASPORA CONNECT se déclinent en plusieurs points ci-dessous:

- **Être un pont d'opportunités** entre les béninois et entrepreneurs locaux, ceux de la diaspora ainsi que les étrangers ;
- Promouvoir les **opportunités d'investissements**
- Promouvoir les **entreprises et startup du Bénin**
- **Faciliter la découverte** de la destination touristique Bénin
- **Faire découvrir les patrimoines** historique et culturel béninois
- **Offrir une vitrine aux talents béninois** (culture, finance, entrepreneuriat, innovation)
- **Mettre en lumière les artistes, auteurs et créateurs béninois ou passionnés** du Bénin
- **Créer des ponts entre les talents locaux et internationaux.**



VI. VISION

Le FORUM DIASPORA CONNECT se destine à être l'événement de référence qui promeut le Bénin auprès de la diaspora et des touristes sur le territoire béninois.Il sera donc pérenne, organisé chaque année. De plus, nous envisageons à moyen et long terme :

01

La **création d'un fonds ou d'une association** dédiée pour pérenniser.

02

L'internationalisation du Forum en organisant à terme, des éditions itinérantes dans des pays à forte présence béninoise et africaine.

03

L'instauration d'un **prix annuel Diaspora Connect** qui valorise les initiatives exemplaires de la diaspora et des acteurs locaux.

04

Le développement d'un **programme d'incubation** pour accompagner les projets portés par la diaspora et les jeunes entrepreneurs locaux.

05

La mise en place d'une **plateforme numérique** pour connecter la diaspora et les béninois locaux de façon continue puis relayer toutes les initiatives orientées culture, tourisme et investissement au Bénin.

06

La constitution d'un **réseau d'ambassadeurs Diaspora Connect** avec des personnalités issues de la diaspora et du Bénin, chargées de promouvoir le Forum, ses valeurs et ses opportunités à l'international.

VII. LE FORUM DIASPORA CONNECT 2026



Dates : 28, 30 et 31 Juillet 2026 I Lieu: Ambassade de France au Bénin et Azalaï Hotel

INTRODUCTION

La deuxième édition du Forum Diaspora Connect s'est tenue les 28, 30 et 31 juillet 2026 à Cotonou, autour du thème : **« Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs ».** Elle s'inscrit dans la continuité de la première édition, organisée les 9 et 10 août 2025 sous le thème **« Le Bénin qui nous a toujours rassemblés »**, qui avait réuni plus de 400 participants issus du Bénin et de la diaspora.
En prélude à cette deuxième édition, une rencontre de mobilisation a été organisée le 30 mai 2026 à la Fondation Lucien Paye, à Paris, autour du thème : **« Diaspora béninoise : s'informer, se connecter et saisir les opportunités pour agir ».** Réalisé en collaboration avec l'Ambassade du Bénin en France, l'Agence de développement et d'aide à la culture et l'Agence des systèmes d'information et du numérique, ce rendez-vous a réuni des membres de la diaspora, des entrepreneurs, des porteurs d'initiatives et des représentants institutionnels. Il a permis de présenter les possibilités d'engagement et d'investissement au Bénin, de partager des informations pratiques et de préparer la mobilisation autour de l'édition organisée à Cotonou.

Porté par de jeunes acteurs engagés, le Forum Diaspora Connect a pour vocation de créer des passerelles durables entre la diaspora béninoise, les talents locaux, les institutions et les entreprises. Il se positionne comme un espace de dialogue, de transmission, de mise en relation et de création d'opportunités autour du développement économique, de l'investissement, de la culture, du tourisme et de la valorisation du capital humain.

Cette deuxième édition a approfondi cette ambition en réunissant des représentants institutionnels, des dirigeants d'entreprise, des investisseurs, des entrepreneurs, des experts, des acteurs culturels, des membres de la société civile ainsi que des talents établis au Bénin et à l'étranger. Son programme a combiné des conférences, des tables rondes, des séances spécialisées, des ateliers pratiques, une exposition artistique, des rencontres professionnelles et une soirée de distinction. Les échanges ont permis d'aborder les différentes formes de contribution de la diaspora : retour au pays, investissement, entrepreneuriat, partage de compétences, mentorat, ouverture de réseaux et promotion internationale du Bénin.

Le présent rapport restitue les principaux temps forts de cette édition, depuis le cocktail professionnel du 28 juillet jusqu'aux journées thématiques des 30 et 31 juillet 2026. Il présente les enseignements issus des interventions, les résultats observés, les recommandations formulées et les perspectives envisagées afin de prolonger les connexions créées et de transformer la dynamique du Forum en actions durables.

1. LE FORUM DIASPORA CONNECT EN BREF

THÈME 2026	Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs
DATES	28, 30 et 31 juillet 2026
LIEU	Cotonou, Bénin
PUBLICS MOBILISÉS	Diaspora, acteurs locaux, institutions, entreprises, investisseurs, entrepreneurs, experts, artistes, jeunes et société civile
FORMATS	Cocktail professionnel, discours, keynotes, panels, masterclass, ateliers, exposition, réseautage et gala
AXES	Culture et patrimoine, retour et contribution, transformation numérique, financement, entrepreneuriat, investissement et capital humain

2. OBJECTIFS DE L'ÉDITION

- Mettre en relation les talents du Bénin et de la diaspora avec les institutions, les entreprises et les porteurs d'opportunités.
- Faire connaître les dispositifs publics, les mécanismes de financement et les conditions de création d'entreprise au Bénin.
- Valoriser la culture, le Vodoun, le patrimoine et les industries créatives comme leviers de rayonnement et de développement économique.
- Partager des expériences de retour au pays, l'intégration professionnelle et les différentes manières de contribuer à distance.
- Favoriser l'émergence de partenariats, de projets, d'investissements et de collaborations durables.

A. Jour 1 : Prélude du 28 juillet

Cocktail de réseautage à l'Ambassade de France au Bénin

Le programme s'est ouvert par un cocktail de réseautage organisé en collaboration avec l'Ambassade de France au Bénin. Ce temps de rencontre avait pour objectif de rapprocher des talents locaux et diasporiques d'entreprises partenaires, notamment françaises présentes au Bénin, dans un cadre propice aux échanges directs.

Les participants ont pu présenter leur parcours, partager leurs projets, transmettre leurs curriculum vitae et identifier de possibles collaborations. Cette séquence a donné une traduction opérationnelle à la vocation du Forum : **créer des connexions** utiles entre compétences, besoins de recrutement, projets entrepreneuriaux et réseaux institutionnels.







Portée de la séquence

- Accroître la visibilité des profils béninois auprès d'entreprises et de décideurs.
- Faciliter la circulation d'informations sur les opportunités professionnelles et entrepreneuriales.
- Préparer les échanges des deux journées thématiques dans un format plus informel et relationnel

B. Jour 2 : 30 Juillet 2026



La deuxième journée du Forum Diaspora Connect a placé la culture, le patrimoine et les industries créatives au cœur des échanges. Après les allocutions d'ouverture, le vernissage des œuvres de Sika Da Silveira et de Yanick Folly a mis en valeur la création contemporaine béninoise. Les interventions consacrées au Vodoun, à la puissance d'influence culturelle du Bénin et aux droits des artistes ont souligné le potentiel du patrimoine comme facteur d'identité, de rayonnement international, d'entrepreneuriat et de développement économique.

La journée s'est poursuivie avec des témoignages de membres de la diaspora ayant choisi de revenir ou de contribuer autrement au développement du pays. Les échanges ont mis en évidence l'importance de la préparation, de l'adaptation, de la résilience et de la construction d'un réseau local pour réussir son retour. Enfin, une présentation des avancées de la transformation numérique des services publics a permis de sensibiliser les participants aux démarches accessibles à distance et aux nouvelles possibilités offertes aux citoyens comme à la diaspora.



B. 1. Ouverture officielle et Allocution d'ouverture

Edison ADJOVI Commissaire général du Forum Diaspora Connect



Edison Adjovi a ouvert la deuxième édition du Forum Diaspora Connect en souhaitant la bienvenue aux représentants des institutions, aux dirigeants d'entreprises publiques, aux investisseurs, aux entrepreneurs, aux porteurs de projets, aux membres de la diaspora ainsi qu'aux jeunes mobilisés dans l'organisation. Il a donné à cette formule de bienvenue une portée particulière : au-delà d'un événement réunissant un public, le Forum représente, selon lui, une famille qui se retrouve. Il a ainsi salué les efforts consentis par les participants venus de différents pays, dont certains ont traversé des frontières, modifié leur agenda ou parcouru plusieurs fuseaux horaires pour prendre part à la rencontre.

Revenant sur la raison d'être de Diaspora Connect, le Commissaire général a expliqué que la diaspora béninoise a trop longtemps été perçue principalement à travers ses transferts d'argent, la nostalgie du pays ou les relations entretenues à distance. Le Forum entend faire évoluer cette représentation en considérant la diaspora comme une force à construire avec les acteurs locaux. Les Béninois établis à l'étranger disposent de savoir-faire, de réseaux, de capitaux, d'idées et d'expériences qui peuvent bénéficier au pays, sans que leur contribution implique nécessairement un retour physique ou définitif.

Il a ensuite replacé cette ambition dans le thème de l'édition, « Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs ». À ses yeux, le Rêve béninois doit être envisagé comme un projet collectif réunissant les personnes restées au pays et celles qui vivent à l'étranger. Leur situation géographique diffère, mais elles appartiennent à une même histoire et partagent une responsabilité commune dans le développement du Bénin.

Le Commissaire général a précisé que l'objectif central du Forum est de créer des connexions : entre les compétences locales et diasporiques, entre les jeunes du pays et les mentors établis à l'étranger, mais aussi entre les porteurs de projets, les investisseurs, les institutions et les entreprises. Il a indiqué que les journées de travail devaient permettre de débattre, de nouer des relations durables et de faire émerger des partenariats.

Il a toutefois invité les participants à ne pas limiter leur présence à l'échange de cartes de visite. Il leur a demandé de repartir avec des engagements précis, qu'il s'agisse de lancer un projet, de décider d'un investissement, d'accompagner un jeune ou d'engager une collaboration. Pour lui, l'impact du Forum ne devra pas être apprécié à partir du nombre de participants ou de badges distribués, mais au regard des initiatives concrètes qui en découleront et de la trace qu'elles laisseront.

Edison Adjovi a également présenté la diaspora comme une communauté nombreuse, mobile, connectée et ambitieuse, qui doit être associée non seulement aux discours, mais aussi aux décisions. Il a exprimé sa gratitude aux membres du Gouvernement, aux responsables d'institutions nationales et internationales ainsi qu'aux personnalités présentes. Il a adressé une reconnaissance particulière au Ministre porte-parole du Gouvernement, invité comme figure inspirante, et à la Ministre des Affaires étrangères pour son accompagnement de l'initiative. Il a conclu en appelant à la mobilisation des talents d'ici et d'ailleurs au service du développement du Bénin, avant de déclarer ouverts les travaux de la deuxième édition.

Wilfried Léandre HOUNGBÉDJI Ministre porte-parole du Gouvernement



Prenant la parole au nom du Gouvernement, Monsieur **Wilfried Léandre Houngbédji** a d'abord exprimé son admiration aux organisateurs et aux participants, notamment à ceux qui avaient fait le déplacement depuis l'étranger à l'approche de la fête nationale. Il a salué une initiative qui, dès sa deuxième édition, commence selon lui à s'inscrire dans la durée. Le succès observé lors de la première édition justifiait sa reconduction et laissait espérer le début d'une longue histoire entre le Bénin et ses ressortissants établis à l'extérieur.

Le Ministre a ensuite insisté sur le rôle de représentation exercé quotidiennement par la diaspora. Chaque Béninoise et chaque Béninois vivant à l'étranger véhicule une image du pays : une réputation positive contribue à renforcer l'estime portée au Bénin, tandis qu'un comportement négatif peut affecter cette perception. De ce point de vue, les membres de la diaspora sont, à ses yeux, les premiers ambassadeurs du pays, indépendamment de la présence diplomatique officielle. La dispersion des Béninois dans de nombreux États étend ainsi, de fait, la présence et l'influence du Bénin dans le monde.

Répondant implicitement à l'attente d'une plus grande reconnaissance institutionnelle, il a estimé que la lecture de la relation entre le pays et sa diaspora devait être actualisée. Il a rappelé que, depuis plusieurs années, des Béninois revenus de l'étranger participent directement aux politiques de transformation nationale et occupent des fonctions importantes au sein de l'appareil public. Il a cité la présence d'Aristide Talon et d'autres personnalités issues de la diaspora comme illustration de cette implication. Cette ouverture crée, selon lui, une responsabilité supplémentaire : la réussite des responsables revenus de l'extérieur renforcera la confiance accordée aux talents diasporiques et pourra installer durablement l'habitude de faire appel aux compétences, où qu'elles se trouvent.

L'intervenant a développé l'image de « l'équipe Bénin » pour montrer que les talents locaux et ceux de la diaspora ne doivent pas être opposés. Dans une équipe, la victoire comme l'échec appartiennent à tous, y compris à ceux dont le rôle a été moins visible. Chaque personne doit donc donner le meilleur d'elle-même dans son domaine et compenser, lorsque cela est nécessaire, les fragilités rencontrées ailleurs. Il a complété cette métaphore par celle d'une chaîne dont la solidité dépend de chacun de ses maillons. Béninois de l'intérieur et de l'extérieur sont ainsi appelés à consolider ensemble une même chaîne nationale.

Le Ministre a également observé que l'image internationale du Bénin s'était améliorée au cours des dernières années. Selon lui, les Béninois vivant à l'étranger constatent eux-mêmes que leur pays est davantage regardé avec curiosité et admiration. Le défi consiste désormais à amplifier cette dynamique, à la rendre durable et à transmettre aux générations suivantes un pays plus fort. Il a illustré cette évolution par les réactions de citoyens initialement critiques à l'égard de l'action gouvernementale, mais désormais soucieux de voir se poursuivre les transformations engagées.

Dans la dernière partie de son intervention, Wilfried Léandre Houngbédji a appelé à dépasser les clivages politiques, régionaux, linguistiques ou géographiques pour préserver la cohésion nationale. Il a évoqué l'image de responsables politiques autrefois adversaires échangeant dans un climat apaisé, comme un symbole du Bénin auquel il aspire : un pays capable de protéger son vivre-ensemble et de considérer la République comme un patrimoine commun.

Il a enfin invité chaque membre de la diaspora à contribuer de façon concrète, notamment en attirant au Bénin des visiteurs, des investisseurs ou des partenaires susceptibles de créer des activités et des emplois. L'objectif est que chaque génération prolonge le travail de la précédente et prépare les conditions de réussite de la suivante. Il a conclu en renouvelant les encouragements du Gouvernement au Forum Diaspora Connect, avec le souhait que l'initiative gagne encore en qualité, en efficacité et en pérennité.

Eddy HOUNDEFFO Directeur des Affaires consulaires et des Béninois de l'extérieur



Monsieur **Eddy Houndeffo** a commencé son intervention en transmettant les regrets de la Ministre des Affaires étrangères, empêchée par des contraintes d'agenda alors qu'elle avait prévu de participer à l'ouverture. Il a exprimé son plaisir de retrouver le Forum après avoir pris part à sa première édition. Il a décrit la rencontre comme une réunion de famille rassemblant des participants originaires de différentes villes du Bénin et d'autres venus de plusieurs pays et villes à l'étranger.
Il a rappelé que cette diversité géographique ne remet pas en cause l'appartenance à une même communauté nationale.

Le Bénin constitue un patrimoine commun dont les transformations sont désormais reconnues aussi bien par ses citoyens que par des observateurs extérieurs. Ces évolutions ont, selon lui, permis de renforcer l'action publique en direction de la diaspora.

Le Directeur des Affaires consulaires a cité plusieurs avancées : la consolidation du réseau consulaire, la nomination de nouveaux consuls, la modernisation des services et la digitalisation progressive des procédures. Il a notamment souligné la simplification du renouvellement des passeports pour les Béninois vivant à l'étranger, mesure qu'il a présentée comme l'une des innovations les plus appréciées. Il a indiqué que d'autres projets étaient en cours, tout en précisant que l'action diplomatique se construit souvent dans la discrétion. Au-delà des services administratifs, Eddy Houndeffo a appelé les Béninois de l'extérieur à accroître leur engagement dans le développement national. Il a estimé qu'aucune politique destinée à la diaspora ne peut produire pleinement ses effets sans la participation des personnes concernées. Il a également rappelé que la contribution au pays ne suppose pas nécessairement une installation permanente au Bénin, la distance étant aujourd'hui fortement réduite par les outils numériques.

Il a invité chaque membre de la diaspora à participer, même à travers des projets de taille modeste. Le Bénin dispose, à l'étranger, de compétences reconnues dans la médecine, la recherche, l'enseignement et de nombreux autres secteurs. Leur mobilisation, même ponctuelle, pourrait soutenir des projets publics ou privés, transmettre des savoir-faire et renforcer les capacités locales. L'intervenant a ainsi encouragé une contribution régulière et accessible plutôt qu'une attente centrée uniquement sur de grands investissements.
Pour conclure, il a demandé aux Béninois vivant à l'étranger de s'inscrire au registre qui leur est destiné. Cet

outil doit permettre à l'administration de mieux connaître leur localisation, de maintenir le lien avec eux et de leur apporter une assistance plus efficace en cas de crise. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux du Forum et renouvelé son appel à une implication active de la diaspora.

Aristide TALON Conseiller à la Santé du Président de la République du Bénin



Monsieur **Aristide Talon** a inscrit son intervention dans le thème général du Forum et dans le lancement de l'exposition consacrée aux œuvres de Sika Da Silveira et de Yanick Folly. Il a souligné l'intérêt de parler de culture en présence des artistes, des responsables de l'exposition et d'un public déjà sensibilisé aux enjeux abordés. Il a également repris l'idée selon laquelle la distinction entre Béninois de l'intérieur et Béninois de la diaspora perd de sa pertinence dès lors qu'il s'agit de construire un même idéal national.

Il a rapproché le « Rêve béninois » de la vision de long terme portée à l'horizon 2060, fondée sur la paix, la gouvernance, la prospérité, le bien-être et le rayonnement culturel.

Selon lui, cette ambition prolonge l'appel adressé depuis longtemps aux « bâtisseurs du présent » afin qu'ils poursuivent sans relâche l'œuvre engagée par les générations précédentes. La vision nationale ne constitue donc pas une rupture, mais la continuation d'une aspiration ancienne à construire un Bénin plus fort et plus rayonnant.

La culture occupe, dans cette perspective, une place structurante. Aristide Talon a insisté sur la nécessité de considérer à la fois les dimensions culturelles et cultuelles du patrimoine béninois. Cette distinction permet de reconnaître la valeur artistique, sociale et économique des pratiques, sans effacer les significations spirituelles et religieuses dont elles sont issues. Le défi consiste à transformer cette richesse en un facteur de connaissance, de rayonnement et d'activité économique.

Pour illustrer cette articulation, il a évoqué la manière dont les sociétés traditionnelles ont utilisé la sacralisation, la sculpture et les signes visuels pour protéger les forêts, réguler l'accès aux ressources naturelles et transmettre des règles collectives en l'absence de textes écrits. Des objets aujourd'hui regardés comme des œuvres ou des éléments patrimoniaux avaient également une fonction sociale, environnementale ou religieuse. Il a ainsi montré que culture, spiritualité et protection de l'environnement ont longtemps été étroitement liées.

L'intervenant a ensuite développé l'exemple des masques. Leur signification ne dépend pas seulement de leur forme, mais également du contexte, du moment et de la fonction qui leur sont assignés. Un même masque peut accompagner une célébration profane ou intervenir dans une cérémonie sacrée. Dans ce second cas, ses mouvements ne relèvent pas simplement de la danse : ils transmettent un message, racontent un passage ou rendent compte de la relation entre les vivants, les morts et la communauté. Cette lecture invite à dépasser une perception uniquement esthétique pour comprendre les récits et les savoirs portés par l'objet.

Il a également évoqué les rites d'ancestralisation et l'usage de toiles portant les traces symboliques d'une cérémonie. Ces supports relient la mémoire du défunt, la famille, les ancêtres et la cosmogonie. Pour un artiste contemporain, ils peuvent devenir des sources d'inspiration et montrer comment une pratique cultuelle nourrit une expression culturelle nouvelle. Aristide Talon a utilisé cet exemple pour souligner que la création contemporaine peut puiser dans les traditions sans se contenter de les reproduire.

Revenant à l'exposition, il a présenté les œuvres de Yanick Folly comme un travail d'observation de la société béninoise et de ses transformations. La photographie documente la vie quotidienne, les rapports sociaux, les modes de transport et la manière dont les populations adaptent des outils modernes à leurs propres besoins. Elle permet ainsi de regarder simultanément le passé, le présent et les changements en cours.

À propos de Sika Da Silveira, il a insisté sur la dimension introspective et spirituelle de son travail. Par l'usage des couleurs, des formes et des mouvements, l'artiste place l'être humain face à lui-même, à la transcendance et à l'inconnu. Ses œuvres invitent le public à s'interroger sur sa propre place et sur les relations entre le monde visible et l'au-delà. L'intervenant a salué la force d'une démarche développée en grande partie de façon autodidacte.

En conclusion, Aristide Talon a appelé le public à accompagner les artistes et, plus largement, à reconnaître la place de chacun dans la construction du Rêve béninois. La culture doit être étudiée, préservée et transmise, mais elle doit aussi intégrer des filières économiques capables de produire des revenus, des emplois et du rayonnement. Le patrimoine béninois ne peut être réduit à un seul événement ou à une seule manifestation : il doit nourrir une offre culturelle plus large et devenir un pilier visible de la présence du Bénin à l'international. Son intervention a ainsi servi de transition vers l'ouverture officielle de l'exposition de Sika Da Silveira et de Yanick Folly.

B. 2. Vernissage artistique

***Commissaire d'exposition : RAPlaM sous la direction de** VITOHOU Fifame Honorine*
***Artistes exposants :** Sika Da SILVEIRA & Yanick FOLLY*



Le lancement de l'exposition a donné une place centrale à la création contemporaine béninoise. Le travail de Yanick Folly, photojournaliste et photographe documentaire, explore l'humain, la mémoire, les traditions, l'environnement et les réalités sociales. Celui de Sika Da Silveira, artiste plasticienne, interroge les liens entre l'individu, la communauté, l'univers et les dimensions visibles ou invisibles de l'existence.

Principaux enseignements

L'art permet de documenter les transformations de la société et d'assurer une continuité entre héritage et modernité. Les artistes participent au rayonnement international du Bénin et à la transmission de ses récits. L'exposition a créé un dialogue visuel avec les discussions consacrées au patrimoine
et au soft power.




CONNECT
Yanick Folly
ADC STUDIO

B. 3. Keynote : le Vodoun comme levier de développement économique au Bénin et pour sa Diaspora

Intervenant : Professeur Mahugnon KAKPO, Ecrivain, Président du comité des rites vodoun



Cette conférence, animée par le Professeur Mahugnon Kakpo, a mis en lumière la richesse du Vodoun, encore souvent méconnu ou stigmatisé en raison des représentations héritées de la colonisation et de certaines missions religieuses. L'intervenant en a retracé les fondements historiques à travers l'espace Aja-Tado, les migrations de ses peuples et leur unité culturelle, linguistique et spirituelle. Il a présenté le Vodoun comme une philosophie, une spiritualité, une religion et un système d'organisation sociale reposant sur une cosmologie structurée. Il a également exposé les valeurs transmises par l'initiation et le serment Vodoun, parmi lesquelles la solidarité, l'humilité, la fraternité, le respect et la responsabilité envers la communauté, tout en évoquant le rôle du Fa et de l'ancestralisation dans la préservation des valeurs familiales et communautaires.

Le Professeur Mahugnon Kakpo a ensuite développé le potentiel du Vodoun comme levier de développement économique, notamment à travers le tourisme religieux, culturel et mémoriel. Il a présenté plusieurs projets structurants, parmi lesquels la Route des couvents Vodoun, le Musée international du Vodoun, les Vodun Days et le Festival des masques, dont les retombées peuvent bénéficier à l'hôtellerie, à la restauration, au transport, à l'artisanat et au commerce. Il a enfin souligné le rôle de la diaspora dans la promotion internationale de ce patrimoine, l'investissement et la création de services touristiques, avant d'appeler à défendre le Vodoun contre les stigmatisations, dans le respect de la laïcité et de la coexistence des croyances. La conférence s'est achevée sur une invitation à faire du Vodoun une source de fierté nationale, de rayonnement culturel et de développement économique pour le Bénin.

✸ *Actions à mener*

- Visiter les couvents Vodoun rénovés à Ouidah afin de découvrir la diversité des pratiques et des rites.
- Visiter le Musée international du Vodoun à Porto-Novo dès son inauguration afin d'approfondir la connaissance et la recherche sur le Vodoun.
- Participer à la prochaine édition des Vodun Days, dont la programmation devrait être étendue, afin de contribuer à la promotion du tourisme religieux et culturel.
- Encourager les membres de la diaspora à développer des activités et des services liés au tourisme religieux, culturel et mémoriel autour du Vodoun.
- Renforcer l'implication de la diaspora dans la promotion internationale du patrimoine Vodoun.
- Poursuivre la défense juridique, médiatique et publique du Vodoun face aux attaques et aux formes de stigmatisation religieuse.

✸ *Principaux enseignements*

Déconstruction des stéréotypes et réhabilitation du Vodoun

- L'intervenant a insisté sur la nécessité de déconstruire les représentations négatives du Vodoun héritées de la colonisation et de certaines missions religieuses.
- Il a rappelé que le Vodoun demeure profondément présent dans la culture et les traditions béninoises, y compris chez les personnes qui ne s'en réclament pas sur le plan religieux.

- La réhabilitation du Vodoun passe par l'éducation, la connaissance de son histoire, la fierté culturelle et la valorisation de ses principes moraux et sociaux.

Transmission, initiation et valeurs fondamentales du Vodoun

- L'initiation au Vodoun repose notamment sur un serment qui valorise la solidarité, l'humilité, le respect, la fraternité et la responsabilité envers la communauté.
- La violation de ce serment entraîne un processus de prise de conscience, de remords et de réparation, orienté par le Fa.
- Le Fa est présenté comme un système de connaissance et d'orientation lié à la destinée individuelle.
- Le Vodoun accorde une place importante à l'ancestralisation des défunts considérés comme vertueux.
- Cette ancestralisation permet d'assurer la transmission des valeurs familiales et communautaires entre les générations.

Le Vodoun comme moteur de développement économique

- Le tourisme religieux et mémoriel lié au Vodoun représente une importante possibilité de développement économique pour le Bénin.
- La valorisation des sites et des pratiques peut favoriser la création d'emplois et stimuler l'hôtellerie, la restauration, le transport, l'artisanat et le commerce local.
- Des projets structurants comme la Route des couvents Vodoun et le Musée international du Vodoun sont destinés à renforcer l'offre culturelle et touristique du pays.
- Les Vodun Days et les autres manifestations culturelles peuvent contribuer à accroître la visibilité internationale du Bénin.
- L'implication de la diaspora et la diversification des activités touristiques doivent être encouragées afin d'amplifier les retombées économiques locales.

Défense du Vodoun dans l'espace public

- Face aux attaques et à la diabolisation du Vodoun par certains groupes religieux, l'intervenant a plaidé en faveur d'une défense juridique, médiatique et intellectuelle ferme.
- Il a souligné l'importance du débat contradictoire et du respect du principe de laïcité afin de garantir la coexistence pacifique des différentes croyances.
- La liberté religieuse ne doit pas autoriser les propos diffamatoires ou les attaques contre les autres traditions spirituelles.
- La structuration des institutions représentatives du Vodoun et le développement d'une fierté nationale témoignent d'un renouvellement identitaire autour de ce patrimoine.

Vodoun, identité et modernité dans le contexte de la mondialisation

- Le Vodoun a été présenté comme un patrimoine identitaire majeur à valoriser à l'échelle internationale.
- Son inscription dans la modernité économique et culturelle représente un enjeu important pour le Bénin.
- La mondialisation offre au pays la possibilité de faire rayonner le Vodoun comme religion, philosophie, patrimoine culturel et facteur de développement.
- Le Vodoun peut également devenir un instrument de dialogue avec les communautés afrodescendantes et les autres cultures du monde.

B. 4. Panel : Soft power & opportunités entrepreneuriales dans la culture, patrimoine et industrie créative au Bénin

Intervenants : Shamir Mama Gao, Entrepreneur et CEO Greats Times; Mme Coline-Lee Toumson-Venite, Chargée de mission Arts, Culture et Industries créatives,
Moderateur : Jean-Paul Lawson Docteur en Science d'étude du Patrimoine



Cette table ronde a porté sur le développement de la puissance d'influence du Bénin à travers la valorisation du Vodoun, du patrimoine culturel immatériel et des industries culturelles et créatives. Les intervenants ont souligné le rôle essentiel des artistes comme ambassadeurs du pays, ainsi que l'importance de la diaspora et des circulations afro-atlantiques dans la diffusion de l'identité béninoise. Ils ont également présenté les politiques publiques, les infrastructures culturelles et les dispositifs destinés à protéger la propriété intellectuelle, à soutenir la création et à structurer un environnement favorable aux artistes et aux entrepreneurs culturels.

Les échanges ont ensuite mis en lumière la contribution du secteur privé, les collaborations entre les acteurs locaux et la diaspora ainsi que la promotion internationale des créations béninoises, notamment lors de grands rendez-vous comme l'Exposition universelle d'Osaka. La discussion s'est achevée sur la nécessité de renforcer la formation et la transmission du patrimoine aux jeunes générations afin d'assurer la pérennité de cette dynamique et de positionner durablement le Bénin comme une destination culturelle et touristique majeure.

Actions à mener

- Renforcer la collaboration entre les artistes de la diaspora et ceux établis au Bénin à travers des résidences artistiques, des productions communes et des échanges culturels.
- Poursuivre la structuration de l'environnement créatif en achevant les musées, les couvents et le Quartier culturel et créatif de Cotonou.
- Développer des dispositifs de soutien à la création, notamment des appels à projets, des bourses et des résidences artistiques.
- Promouvoir activement les créations béninoises à l'international, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, du cinéma et des jeux de société.
- Assurer la transmission du patrimoine culturel immatériel auprès des jeunes générations et de la diaspora grâce à des programmes éducatifs et muséaux.

Principaux enseignements

Puissance d'influence du Bénin, identité, diaspora et rayonnement

- Le Vodoun est présenté comme l'un des piliers de la puissance d'influence du Bénin. Il incarne une dimension importante de l'identité nationale et constitue un pont entre le pays et sa diaspora afro-atlantique.
- La diaspora afrodescendante, estimée à près de 200 millions de personnes, peut contribuer à amplifier la portée culturelle du Bénin dans le monde.
- Les échanges culturels, architecturaux, religieux et culinaires témoignent d'une circulation historique entre le Bénin et les Amériques.
- Cette continuité culturelle renforce la singularité du modèle béninois et peut soutenir le rayonnement international du pays.

Politiques publiques et infrastructures culturelles

- Le Bénin investit dans des infrastructures muséales, des espaces de création et des dispositifs de soutien afin de structurer un environnement culturel solide.
- La protection de la propriété intellectuelle constitue une priorité, soutenue par des textes juridiques et des institutions spécialisées.
- Les musées, les centres de ressources et les programmes éducatifs contribuent à la transmission et à la valorisation du patrimoine auprès des jeunes et de la diaspora.
- La finalisation des infrastructures culturelles est indispensable pour renforcer l'attractivité touristique et culturelle du pays.

Entrepreneuriat créatif et promotion internationale

- Les entrepreneurs culturels sont encouragés à s'appuyer sur les transformations nationales et à anticiper les possibilités offertes par la culture, le tourisme et l'agroalimentaire.
- La participation du Bénin à des manifestations internationales, telles que l'Exposition universelle d'Osaka, a contribué à renforcer son image et lui a permis d'obtenir des distinctions.
- La création et la valorisation économique d'idées innovantes peuvent favoriser la promotion du Bénin à l'international.
- La complémentarité entre le secteur public et le secteur privé est essentielle pour créer un environnement favorable à l'innovation et à la diffusion des créations béninoises.

Transmission, formation et mémoire collective

- La transmission du patrimoine culturel immatériel s'effectue notamment par les festivals, les expositions, les jeux de société et les programmes éducatifs.
- Les institutions muséales et universitaires jouent un rôle important dans la documentation, la formation et la recherche.
- La création de chaires de l'UNESCO peut contribuer à approfondir la recherche et à renforcer la reconnaissance internationale du patrimoine béninois.
- Des projets de recherche en généalogie et en génétique afrodescendante visent à reconnecter les mémoires et à consolider une identité partagée.

B. 5. Masterclass : Droit d'auteur, droits voisins & statut de l'artiste au Bénin

Intervenant : Eugene Aballo, DG Bureau Béninois du Droit d'Auteur et des Droits Voisins
Moderateur : Carhel Quenum, ingénieur culturel béninois, spécialiste du secteur des arts et de la culture, et président de l'association Empreintes Culturelles au Bénin.



La réunion a porté sur la distinction entre le droit d'auteur et les droits voisins, leur périmètre, et les mécanismes de protection et de rémunération des créateurs au Bénin. Les intervenants ont expliqué que toute œuvre originale, même non achevée ou non divulguée, est protégée par le droit d'auteur sans formalité préalable, bien que la déclaration officielle facilite la preuve de paternité en cas de litige. Le processus de collecte et de redistribution des redevances a été détaillé, notamment l'utilisation de nouvelles technologies pour le suivi des œuvres exploitées dans les espaces publics. L'évolution du cadre juridique, notamment pour intégrer les droits numériques et renforcer la protection des droits voisins, a également été abordée, tout comme les mécanismes permettant aux créateurs de la diaspora de percevoir leurs droits grâce à des accords internationaux.

Actions à mener

- Renforcer le déploiement des balises de suivi dans les lieux de diffusion et d'exploitation des œuvres afin d'améliorer la collecte des données descriptives.
- Finaliser le nouveau cadre juridique relatif à la propriété intellectuelle et le transmettre à l'Assemblée nationale en vue de son adoption.
- Informer les exploitants d'œuvres de leur obligation de transmettre les programmes diffusés et veiller au respect de leurs engagements contractuels.
- Poursuivre la sensibilisation des créateurs, y compris ceux de la diaspora, aux démarches d'affiliation et de mandat auprès du Bureau béninois du droit d'auteur et des droits voisins.

Principaux enseignements

Distinction entre le droit d'auteur et les droits voisins

- La réunion a permis de clarifier la différence entre le droit d'auteur, qui protège le créateur d'une œuvre, et les droits voisins, qui concernent notamment les artistes-interprètes, les musiciens et les autres contributeurs.
- Certains créateurs peuvent cumuler plusieurs statuts, ce qui rend la gestion de leurs droits plus complexe.
- Cette distinction est indispensable pour garantir une rémunération équitable à tous les acteurs de la chaîne de création.

Modernisation des outils de suivi et de collecte

- Le Bureau béninois du droit d'auteur et des droits voisins a installé des balises connectées afin d'automatiser la collecte des informations relatives à l'exploitation des œuvres dans les lieux publics.
- Cette innovation vise à améliorer la transparence et l'efficacité de la collecte et de la redistribution des droits aux bénéficiaires.
- Malgré ces avancées, le respect des obligations contractuelles par les exploitants demeure un défi.

Adaptation du cadre juridique aux usages numériques

- Le cadre juridique béninois a été révisé afin de prendre en considération les usages numériques et les nouveaux modes de consommation des œuvres.
- Le nouveau texte, en attente d'adoption, intègre notamment les droits voisins et l'exploitation numérique des créations.
- Cette réforme devrait renforcer la protection des créateurs et favoriser le développement des industries culturelles.

Dispositifs internationaux en faveur de la diaspora

- Les accords de représentation réciproque permettent aux créateurs béninois établis à l'étranger de percevoir les droits issus de l'exploitation de leurs œuvres.
- L'affiliation et le mandat confié à un organisme de gestion déterminent les conditions de collecte et de reversement des droits.
- Les conventions internationales facilitent les échanges entre les organismes de gestion et permettent la rémunération des créateurs au-delà des frontières.

Importance de la formalisation et de la documentation

- Même si une œuvre est protégée dès sa création, sa déclaration officielle auprès de l'organisme compétent facilite la reconnaissance de sa paternité et le règlement des litiges.
- Une documentation précise, comprenant notamment les identifiants des œuvres et les relevés des programmes diffusés, est indispensable pour assurer une juste répartition des droits.
- Les différents contentieux relatifs à la propriété intellectuelle rappellent l'importance de la traçabilité et de la constitution de preuves dans la gestion des droits d'auteur.

B. 6. Panel de partage d'expérience sur le retour au pays : Construire le rêve béninois : partir, revenir ou contribuer autrement ? Enjeu et implication.

Intervenant: M. Fabrice Comlan, Senior Advisor, AYELIA &ASSOCIATES; M. Ahmed Taofik, Président, Enfants du Bénin Debout; M. Victor Kidjo, CEO Nature Brique et Sherri AKANNI Coordinatrice RH



Ce panel a réuni des membres de la diaspora béninoise partageant leurs parcours de retour au Bénin, les motivations profondes derrière ce choix et les défis rencontrés, notamment la « béninoiserie » et la nécessité de résilience. Les intervenants ont souligné l'évolution positive du climat socio-économique et administratif, favorisant aujourd'hui l'investissement, l'entrepreneuriat et la contribution au développement national. L'importance de l'identification et de la valorisation des talents locaux et de la diaspora a été mise en avant, avec la création d'une plateforme dédiée. Les conseils prodigués aux potentiels rapatriés insistent sur la préparation psychologique, l'adaptation à l'environnement et la collaboration. Enfin, tous expriment leur volonté de s'investir durablement au Bénin, que ce soit dans l'action publique, l'humanitaire ou l'entrepreneuriat, tout en valorisant l'ancrage familial et culturel.

Actions à mener

- Poursuivre le développement et la promotion de la plateforme de recensement des talents béninois, qu'ils soient établis au Bénin ou à l'étranger.
- Encourager les jeunes à entreprendre et à construire leur avenir au Bénin grâce au partage de témoignages, d'expériences et de conseils pratiques.
- Renforcer la collaboration entre les talents locaux et ceux de la diaspora à travers des initiatives telles que le Forum Diaspora Connect.
- Mettre en place des programmes de préparation psychologique, d'orientation et d'accompagnement à destination des membres de la diaspora souhaitant revenir au Bénin.
- Sensibiliser les candidats au retour à l'importance de la résilience, de l'adaptation et de la compréhension de l'environnement socio-économique béninois.

Principaux enseignements

Motivations personnelles du retour au Bénin

- Le retour au Bénin est souvent provoqué par une prise de conscience personnelle, parfois difficile à anticiper, liée au désir de contribuer au développement du pays.
- Les intervenants ont insisté sur l'importance du sentiment d'utilité et de l'impact produit, au-delà des seules considérations matérielles ou professionnelles.
- La proximité avec la famille et la volonté de transmettre des valeurs, des connaissances et des compétences aux nouvelles générations constituent des motivations importantes.
- La pandémie de Covid-19 et le développement du télétravail ont facilité certains retours en permettant une transition plus progressive entre le pays de résidence et le Bénin.

Évolution de l'environnement socio-économique et administratif

- Les intervenants ont constaté une amélioration du climat des affaires et de l'environnement administratif au Bénin au cours des dix dernières années.
- Des projets structurants comme l'Assurance pour le renforcement du capital humain témoignent de la volonté des pouvoirs publics de renforcer la protection sociale et l'inclusion.
- Les conditions actuelles sont jugées plus favorables à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à la participation de la diaspora au développement national.
- Les réformes engagées et l'appui des pouvoirs publics sont perçus comme des facteurs favorisant la transformation du pays.

Difficultés persistantes et importance de la résilience

- La notion de « béninoiserie » a été utilisée pour désigner certains obstacles administratifs et sociaux, notamment le manque de soutien, la méfiance ou la jalousie susceptibles de freiner les initiatives.
- Les témoignages ont montré que la résilience est indispensable pour surmonter les difficultés et réussir une installation durable au Bénin.
- La culture de la collaboration et du travail en équipe doit être davantage encouragée, notamment dès l'école, afin de réduire l'individualisme et de favoriser l'innovation.
- Les personnes souhaitant revenir sont invitées à se faire accompagner par des pairs, à observer attentivement l'environnement local et à se préparer psychologiquement aux différences de fonctionnement.

Valorisation des talents et initiatives structurantes

- La plateforme de recensement des talents doit permettre de mieux identifier et mobiliser les compétences présentes au Bénin et dans la diaspora.
- Le positionnement des bonnes compétences aux postes appropriés constitue un enjeu important pour accélérer le développement du pays.
- Des initiatives comme le Forum Diaspora Connect favorisent la rencontre et la coopération entre les talents locaux et ceux établis à l'étranger.
- Les membres de la diaspora sont encouragés à contribuer à travers l'entrepreneuriat, l'action humanitaire, l'investissement, le mentorat ou l'action publique.

Perspectives et installation durable au Bénin

- Plusieurs intervenants ont exprimé leur volonté de s'installer durablement au Bénin, que ce soit pour poursuivre leurs projets professionnels ou pour y préparer leur retraite.
- L'ancrage familial et culturel occupe une place importante dans cette décision, notamment en raison de la volonté de transmettre des valeurs et des compétences aux générations suivantes.
- Le Bénin est présenté comme une terre offrant de nouvelles possibilités aux talents locaux comme aux membres de la diaspora.
- Le principal message adressé aux participants est d'encourager les membres de la diaspora à revenir lorsqu'ils le souhaitent, les jeunes à envisager leur avenir au Bénin et tous les Béninois à contribuer activement à la transformation du pays.

B. 7. Retour au Bénin : Parcours, Impact et Conseils d'Intégration d'Ahmed Taofik



Lors de cet échange, Taoufik partage les motivations profondes qui l'ont poussé à revenir au Bénin après une carrière internationale dans le basket, soulignant une promesse spirituelle et le désir de contribuer à la jeunesse locale. Il insiste sur l'importance de l'adaptation culturelle au retour, tout en conservant des valeurs fortes comme la ponctualité. Taoufik détaille des réalisations concrètes, telles que la création d'un centre culturel et sportif à Parakou et l'ouverture prochaine d'une médiathèque, qui offrent de nouvelles opportunités aux jeunes. Enfin, il prodigue des conseils pratiques à la diaspora pour réussir leur retour, en recommandant de maintenir des liens réguliers avec le pays et de développer un réseau local avant de s'y réinstaller. L'entretien met en lumière l'impact social et culturel de son engagement et l'importance de la préparation pour un retour réussi.

Actions à mener

- Encourager les membres de la diaspora envisageant un retour au Bénin à effectuer des séjours réguliers, si possible au moins une fois par an, afin de mieux comprendre les évolutions du pays et de s'adapter progressivement à l'environnement local.
- Inviter les personnes souhaitant s'insérer professionnellement au Bénin à construire un réseau local en rencontrant, lors de chaque séjour, des professionnels et des décideurs de leur secteur d'activité.
- Recommander aux candidats au retour d'envisager, lorsque leur situation le permet, une année sabbatique ou une période d'immersion prolongée afin de mieux appréhender les réalités locales et de multiplier les échanges professionnels.
- Finaliser les travaux et les préparatifs liés à l'inauguration de la médiathèque du centre culturel et sportif de Parakou, annoncée pour le mois d'octobre.

Principaux enseignements

Motivation spirituelle et engagement en faveur de la jeunesse

- Le retour de Taoufik au Bénin est motivé par une promesse spirituelle et par sa volonté de partager à la jeunesse ses expériences après une carrière internationale.
- Il considère les expériences et les compétences acquises à l'étranger comme des ressources destinées à être partagées avec les jeunes de son pays.
- Son engagement vise à créer des possibilités d'apprentissage, à transmettre des valeurs et à inspirer la nouvelle génération béninoise.

Réalisations concrètes à travers des infrastructures locales

- Taoufik a participé à la création d'un centre culturel et sportif à Parakou comprenant notamment un terrain de basketball répondant aux normes internationales.
- L'ouverture prochaine d'une médiathèque devrait faciliter l'accès de la population à l'information, aux livres et aux outils informatiques.
- Ces infrastructures permettront aux jeunes de Parakou d'accéder à des ressources éducatives, culturelles et sportives jusque-là peu disponibles localement.
- Ces réalisations montrent que le retour de la diaspora peut produire un impact concret et durable sur les territoires.

Adaptation et transmission des valeurs

- Le retour au Bénin nécessite un processus d'adaptation culturelle comparable, dans une certaine mesure, à celui vécu lors d'une installation à l'étranger.
- Les membres de la diaspora sont invités à intégrer les réalités locales sans renoncer aux valeurs et aux bonnes pratiques acquises au cours de leur parcours international.
- Taoufik insiste particulièrement sur la ponctualité, la rigueur et la discipline, qu'il considère comme des leviers de transformation pour la jeunesse.
- L'organisation de ses camps de basketball repose sur l'exemplarité et sert également de cadre à la transmission de ces valeurs.

Conseils pour réussir son retour au Bénin

- Il est recommandé d'effectuer des visites régulières au Bénin afin de suivre les transformations du pays et de s'adapter progressivement à son environnement.
- La construction d'un réseau professionnel local est indispensable pour faciliter l'insertion, identifier les besoins et saisir les possibilités correspondant à son domaine d'activité.
- Une période sabbatique ou une immersion prolongée peut permettre de mieux comprendre l'écosystème, de renforcer sa visibilité et de développer des relations professionnelles durables.
- Le retour doit être préparé progressivement, en tenant compte des réalités professionnelles, culturelles, familiales et financières.

B. 8. Transformation numérique et services publics

Intervenant : Anziz ANDEHAN, responsable du département e-services et plateformes à l'ASIN (Agence des Systèmes d'Information et du Numérique)



L'intervention de l'ASIN a présenté les avancées de la digitalisation des services publics. L'identification par le Numéro personnel d'identification, l'interopérabilité des bases de données et le portail national permettent désormais d'effectuer de nombreuses démarches à distance, notamment pour les actes d'état civil, les passeports et les visas. La présentation a insisté sur la mise à jour des coordonnées personnelles et sur l'adoption effective des plateformes disponibles.

Principaux enseignements

- Plus de 200 services publics ont été digitalisés selon les données présentées pendant la session.
- Le NPI constitue une brique centrale pour sécuriser et simplifier l'accès aux démarches.
- L'enjeu n'est plus seulement la mise en ligne des services, mais leur adoption par les citoyens et la diaspora.
- La transformation numérique ouvre des perspectives professionnelles dans la data, l'intelligence artificielle, la qualité et la gestion de projet.

Pistes d'action issues des échanges

- Encourager l'enrôlement à l'ANIP et la mise à jour des numéros de téléphone associés.
- Faire connaître le portail national des services publics auprès de la diaspora.
- Valoriser les opportunités de carrière et de contribution dans le secteur numérique.

C. Jour 3 : 31 Juillet 2026

La troisième journée du Forum Diaspora Connect a été consacrée à l'entrepreneuriat, au financement et à la création de valeur. Après les allocutions d'ouverture du Commissaire général, Edison Adjovi, et de la Ministre des PME et de la Promotion de l'emploi, les échanges ont souligné le rôle stratégique du capital humain, de la jeunesse et de la diaspora dans le développement économique du Bénin. Les interventions de Serge Ekué et de Marc Wabi ont notamment porté sur le financement des ambitions africaines, l'émergence de champions nationaux et la nécessité de renforcer la confiance, les réseaux et les transferts de compétences entre la diaspora et les acteurs locaux.

Deux ateliers pratiques ont ensuite permis aux participants de mieux comprendre les attentes des financeurs, la préparation d'un dossier solide, les dispositifs publics d'accompagnement ainsi que les démarches juridiques et fiscales liées à la création d'une entreprise au Bénin. La journée s'est achevée par une soirée de gala marquée par un défilé consacré à l'indigo et par la remise de distinctions à plusieurs personnalités engagées dans le rayonnement du Bénin et le rapprochement avec sa diaspora.





C. 1. Ouverture de la journée business et allocutions

Edison ADJOVI, Commissaire général

À l'ouverture de la deuxième journée du Forum Diaspora Connect, Edison Adjovi a souhaité la bienvenue aux membres du Gouvernement, aux représentants diplomatiques, aux responsables d'institutions, aux investisseurs, aux entrepreneurs, aux porteurs de projets ainsi qu'aux membres de la diaspora. Il a rappelé que cette nouvelle journée était principalement consacrée à l'entrepreneuriat, à l'investissement, au financement et à la création de valeur.



Le Commissaire général a commencé par dresser un bilan de la première journée du Forum, consacrée à la culture. Les échanges avaient notamment permis d'aborder le Vodoun comme un levier de développement économique, de valorisation du patrimoine et de rayonnement international du Bénin. Les participants avaient également discuté de la puissance d'influence culturelle du pays, des possibilités entrepreneuriales offertes par les industries culturelles et créatives, ainsi que de la protection des droits d'auteur et des droits voisins. Cette journée avait été complétée par le vernissage des œuvres de Sika Da Silveira et de Yanick Folly.

Edison Adjovi est également revenu sur les témoignages de plusieurs membres de la diaspora ayant choisi de revenir au Bénin après des parcours professionnels à l'étranger. Ces expériences ont montré que le retour au pays peut constituer une réelle possibilité de création de valeur, d'innovation et d'engagement au service du développement national. Elles ont aussi permis d'illustrer la diversité des formes de contribution possibles, qu'il s'agisse de revenir, d'investir, de transmettre des compétences ou de soutenir des projets depuis l'étranger.

Présentant les objectifs de la deuxième journée, il a expliqué que celle-ci avait été conçue comme un laboratoire d'idées et un espace de rencontres entre les ambitions, les expériences, les solutions et les réseaux. Les échanges devaient notamment permettre de réfléchir aux conditions nécessaires pour financer les ambitions africaines et transformer les talents béninois en moteurs de croissance et d'impact. Il a souligné que les compétences, aussi importantes soient-elles, ne peuvent produire tout leur potentiel sans un environnement favorable, un accompagnement adapté et un accès suffisant au financement.

Une autre réflexion devait porter sur l'émergence de champions nationaux capables de soutenir durablement la croissance économique. Dans cette perspective, Edison Adjovi a présenté la diaspora comme une réserve importante de compétences, de savoir-faire, de relations internationales et de capacités d'investissement. Celle-ci peut accompagner le développement des entreprises béninoises, faciliter les transferts de technologies, renforcer la gouvernance des organisations, ouvrir l'accès à de nouveaux marchés et accélérer l'innovation.
Le Commissaire général a également annoncé des échanges pratiques sur la création d'entreprise au Bénin. Il a rappelé qu'entreprendre ne repose pas uniquement sur une idée : le porteur de projet doit également comprendre les démarches administratives, les mécanismes de financement, les obligations juridiques, les mesures fiscales et les dispositifs d'accompagnement disponibles. L'objectif était donc de permettre aux participants de repartir avec des informations concrètes, des contacts utiles et une meilleure connaissance de l'environnement entrepreneurial béninois.

Il a ensuite replacé cette journée dans le contexte de la transformation économique du Bénin. Selon lui, les réformes engagées, l'amélioration de l'environnement des affaires, les investissements structurants et la modernisation de l'économie ouvrent de nouvelles perspectives aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux innovateurs. Le Rêve béninois ne pourra toutefois devenir une réalité que s'il s'appuie sur une vision commune, des compétences, des financements et des personnes prêtes à entreprendre.

Edison Adjovi a précisé que la réussite de cette journée serait appréciée à partir de ses résultats concrets. Si les rencontres permettaient la création d'entreprises, la conclusion de partenariats, la réalisation d'investissements ou la naissance, chez les jeunes, de la conviction que leur avenir peut également s'écrire au Bénin, alors le Forum aurait atteint son objectif.

Pour terminer, il a remercié les intervenants, les experts, les investisseurs, les dirigeants d'entreprise, les institutions, les partenaires publics et privés, les mécènes, les médias et les bénévoles mobilisés. Il a souhaité aux participants des échanges fructueux et des rencontres porteuses de collaborations, avant de déclarer ouverte la journée consacrée à l'entrepreneuriat et à l'investissement.

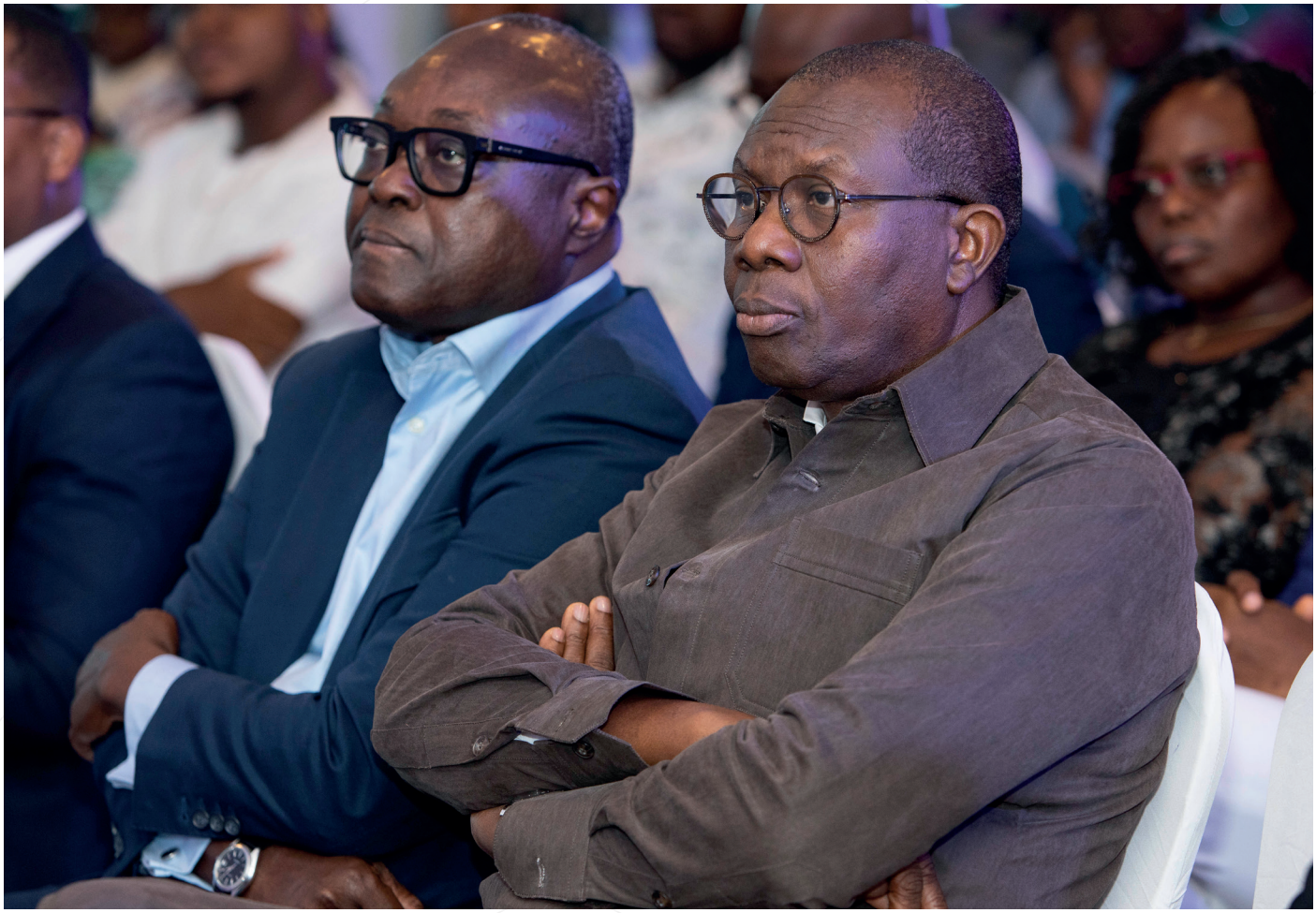

Awaou BACO, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi, chargée de la Formation professionnelle



Madame **Awaou Baco** a commencé son intervention en exprimant sa satisfaction de participer à la deuxième journée du Forum Diaspora Connect. Elle a félicité les organisateurs pour une initiative fondée sur la conviction que le Bénin doit se construire avec la contribution de tous ses citoyens, quel que soit leur pays de résidence.
La Ministre a souligné qu'en seulement deux éditions, le Forum Diaspora Connect était progressivement devenu une plateforme de dialogue, d'investissement et de rapprochement entre le Bénin et sa diaspora. Elle a rappelé que les résultats de la première édition avaient déjà démontré la capacité de l'initiative à rassembler les acteurs et à produire des retombées dans les domaines de l'entrepreneuriat, des partenariats et du rayonnement du pays.

Elle a ensuite présenté la diaspora comme un acteur économique majeur. Celle-ci représente, selon elle, une source de compétences, un réseau international, une capacité d'innovation et une force d'investissement. Elle peut ainsi jouer un rôle d'accélérateur du développement. Pour que ce potentiel puisse être pleinement mobilisé, les membres de la diaspora doivent cependant disposer de conditions leur permettant d'investir, d'entreprendre, de créer de la valeur et de générer des emplois au Bénin.

Awaou Baco a précisé que cette ambition correspondait directement aux missions de son département ministériel. Le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi, chargé de la Formation professionnelle, a progressivement mis en place un dispositif intégré d'accompagnement des entrepreneurs. Un membre de la diaspora souhaitant créer ou développer une entreprise au Bénin peut ainsi être accompagné dans les différentes étapes de son projet.Cet accompagnement concerne notamment la formalisation de l'activité, le renforcement des compétences, l'assistance technique, le développement de l'entreprise, le recrutement de collaborateurs et l'amélioration de la compétitivité. La Ministre a indiqué que l'ambition de son département était de devenir la « maison des entrepreneurs », aussi bien pour les porteurs de projets établis au Bénin que pour ceux vivant à l'étranger. Elle a ensuite évoqué la transformation économique en cours dans le pays. Les réformes engagées contribuent à améliorer l'environnement des affaires, tandis que la jeunesse béninoise dispose de compétences et d'un potentiel entrepreneurial important. Les différents territoires offrent également des possibilités d'investissement dans des secteurs tels que l'agro-industrie, le numérique, l'artisanat, les industries culturelles et créatives, l'économie verte, les services et le tourisme. La Ministre a cependant précisé que le Bénin ne recherchait pas uniquement des investisseurs apportant des capitaux. Le pays a également besoin de véritables partenaires de transformation, capables de créer des entreprises durables, de développer les territoires, de transmettre des compétences et de générer des emplois. Elle a ainsi invité les membres de la diaspora, les entrepreneurs et les porteurs de projets à dépasser la simple intention pour s'engager concrètement.

Dans la dernière partie de son intervention, Awaou Baco a lancé un appel direct aux participants : le moment d'entreprendre et de bâtir collectivement est arrivé. Elle leur a assuré que le Gouvernement et son ministère seraient à leurs côtés pour faciliter leurs démarches et accompagner le développement de leurs activités. Elle a conclu en formulant le souhait que cette deuxième édition du Forum favorise de nouvelles rencontres, fasse naître des projets et des entreprises, contribue à l'émergence de champions nationaux et renforce le rayonnement économique du Bénin.

C. 2. Keynote financer les ambitions africaines : comment transformer les talents béninois en moteurs de croissance et d'impact ?

Intervenant : Keynote Serge Ekué, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement



Cette intervention met en lumière l'importance de la diaspora béninoise et africaine dans la construction d'un avenir prospère. Elle insiste sur la nécessité de dépasser la nostalgie liée à l'expatriation pour faire de la diaspora un véritable réseau de connexion entre le Bénin et les grands centres internationaux de décision, d'innovation et de financement.

L'orateur souligne que la jeunesse africaine, majoritaire et dynamique, représente le principal atout du continent. La réussite collective dépendra de la mobilisation des talents, de l'innovation, de la confiance et de la qualité de la gouvernance. Il défend ainsi une vision dans laquelle le capital humain prime sur les ressources naturelles et où la contribution de chacun, quel que soit son lieu de résidence, participe à la souveraineté économique et à une prospérité durable.

Enfin, il appelle à un engagement commun des pouvoirs publics, du secteur privé, des universités, des institutions financières et de la diaspora afin de bâtir un Bénin et une Afrique ouverts, innovants et solidaires

Actions à mener

- Les pouvoirs publics doivent garantir un environnement stable, transparent et prévisible afin de renforcer la confiance et d'encourager l'investissement.
- Les institutions financières sont invitées à développer des instruments adaptés aux besoins des entrepreneurs innovants.
- Les universités et les centres de formation doivent rapprocher davantage la recherche et les programmes de formation des besoins de l'économie.
- Le secteur privé est encouragé à investir davantage dans les jeunes entreprises et à accepter une prise de risque plus importante afin de stimuler l'innovation.
- Les membres de la diaspora sont appelés à investir, à transmettre leur expertise, à ouvrir leurs réseaux et à accompagner les nouvelles générations, quel que soit leur lieu de résidence.

Principaux enseignements

La diaspora comme force de connexion et d'innovation

- La diaspora béninoise n'est plus considérée comme une simple communauté expatriée, mais comme un réseau essentiel reliant le Bénin aux grands centres internationaux de décision, de financement, de recherche et d'innovation.
- Elle apporte cinq formes de capital : les compétences, l'innovation, la crédibilité, les réseaux et la transmission.
- L'engagement de la diaspora doit dépasser la nostalgie pour devenir une stratégie structurée au service de l'économie, de l'innovation et de la formation des nouvelles générations.

La jeunesse africaine comme atout démographique et moteur de croissance

- Plus de 60 % de la population africaine a moins de 25 ans et près de 400 millions d'Africains ont entre 15 et 35 ans.
- Cette jeunesse constitue la principale force économique, entrepreneuriale et créative du continent, à condition d'être accompagnée et valorisée.
- L'investissement dans l'éducation, la formation et l'accompagnement des jeunes est indispensable pour transformer ce potentiel démographique en prospérité durable.

Le capital humain et la confiance comme piliers du développement

- La richesse du XXIe siècle ne réside plus uniquement dans les ressources naturelles, mais également dans l'intelligence, la créativité et la capacité d'innovation des populations.
- La confiance, la stabilité institutionnelle et la qualité de la gouvernance figurent parmi les premiers critères étudiés par les investisseurs internationaux.
- Le modèle béninois doit s'appuyer sur la valorisation du capital humain, l'ouverture internationale et l'esprit d'entreprise pour renforcer sa position dans l'économie mondiale.

Souveraineté économique et responsabilité générationnelle

- La génération actuelle est appelée à conquérir la souveraineté économique et technologique en créant davantage de valeur localement, tout en maintenant le pays ouvert sur le monde.
- L'excellence doit être recherchée dans chaque secteur d'activité sans être confondue avec l'élitisme.
- Le développement du Bénin et de l'Afrique repose sur une alliance entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les universités, les institutions financières, les investisseurs et la diaspora.

Appel à l'engagement collectif et à l'action durable

- L'orateur a conclu par un appel à l'engagement, invitant chacun à investir, à transmettre ses connaissances, à ouvrir ses réseaux et à inspirer les générations futures.
- Le véritable patrimoine économique réside dans la capacité à contribuer durablement au destin du pays, au-delà de la seule réussite individuelle.
- La vision Bénin 2060 incarne cette ambition collective en misant sur la jeunesse, la diaspora, la connaissance et l'innovation pour construire un avenir prospère et solidaire.



C. 3. Bâtir pour durer : créer des champions nationaux avec la contribution de la diaspora pour propulser le développement du continent

Intervant : Marc Wabi, Associé Fondateur Adenka
Modérateur : Dr Tanguy Agoï, journaliste



La discussion a porté sur la nécessité de faire émerger des champions nationaux en Afrique, c'est-à-dire des entreprises locales de premier plan, capables de se développer à l'international, d'entraîner les petites et moyennes entreprises de leur filière et de contribuer durablement à la création de richesse et d'emplois. L'intervenant a souligné que l'émergence de telles entreprises nécessite une volonté politique affirmée, un environnement entrepreneurial favorable et des politiques publiques adaptées. Plusieurs obstacles ont été relevés, notamment la fragmentation des économies africaines, l'accès limité aux marchés et au financement ainsi que certains freins culturels qui ont longtemps favorisé la recherche d'un emploi dans la fonction publique au détriment de l'entrepreneuriat.
Le rôle de la diaspora a également été mis en avant. Sa contribution ne se limite pas aux capitaux : elle comprend aussi le transfert de compétences et de technologies, l'innovation, l'ouverture de réseaux et l'animation de l'environnement entrepreneurial. La création de cadres d'échange fondés sur la confiance entre la diaspora et les acteurs locaux apparaît ainsi indispensable pour accélérer l'émergence de champions nationaux.

Actions à mener

- Mettre en place ou renforcer, dans chaque pays africain, une charte des champions nationaux portée par le secteur privé.
- Élaborer un cadre législatif favorisant l'utilisation des compétences, des produits et des services locaux, tout en respectant les engagements pris avec les partenaires financiers internationaux.
- Prévoir des mécanismes transparents de préférence nationale en faveur des entreprises privées locales présentant un réel potentiel de croissance.
- Développer des programmes publics destinés à promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes et des populations locales.
- Créer ou soutenir des espaces de rencontre et des forums facilitant les échanges et les collaborations entre la diaspora et les acteurs locaux.
- Encourager les membres de la diaspora à investir dans leur pays d'origine, à partager leurs compétences et à créer des entreprises innovantes.

Principaux enseignements

Définition et rôle stratégique des champions nationaux africains

- Un champion national est une entreprise locale de premier plan, capable de se développer au-delà de son marché d'origine et d'appliquer les meilleures pratiques professionnelles.
- Ces entreprises doivent jouer un rôle moteur dans leur secteur en accompagnant la croissance des petites et moyennes entreprises de leur chaîne de valeur.
- Elles doivent contribuer à la création de richesse, d'emplois, de compétences et de capacités industrielles locales.
- Une forme de préférence nationale ainsi qu'un accompagnement politique adapté peuvent favoriser leur émergence.
- La charte des champions nationaux mise en place en Côte d'Ivoire a été présentée comme une expérience susceptible d'inspirer d'autres pays africains.

Obstacles structurels et culturels à surmonter

- La fragmentation des économies africaines limite la taille des marchés accessibles aux entreprises et freine leur développement.
- L'accès insuffisant aux marchés, au financement et à l'innovation demeure un obstacle majeur à la croissance des entreprises locales.
- La valorisation historique de la fonction publique a parfois contribué à limiter le développement de l'esprit d'entreprise.
- Les petites et moyennes entreprises rencontrent des difficultés pour changer d'échelle, se structurer et accéder aux marchés internationaux.
- Les réformes engagées dans plusieurs pays visent à améliorer l'environnement entrepreneurial et à favoriser l'émergence d'entreprises locales solides.
- Une évolution culturelle en faveur de l'entrepreneuriat est progressivement observable, notamment auprès des jeunes générations.

Rôle moteur de la diaspora dans l'environnement entrepreneurial

- La diaspora apporte des capitaux, mais également des compétences, des innovations, des réseaux et des méthodes de travail.
- Elle peut contribuer à la création de nouvelles entreprises et faciliter le transfert de technologies vers les économies africaines.
- Les membres de la diaspora peuvent aider les entreprises locales à accéder à de nouveaux marchés et à améliorer leurs pratiques de gestion.
- La confiance, la sécurité des investissements et la compréhension de l'environnement local sont essentielles pour encourager l'engagement de la diaspora.
- Les espaces de dialogue et les institutions consacrées aux relations avec la diaspora facilitent les échanges avec les acteurs locaux.

Recommandations pour accélérer l'émergence des champions nationaux

- Mettre en place une charte des champions nationaux portée par le secteur privé et fondée sur la transparence, le mérite et des critères objectifs.
- Définir un cadre législatif favorisant le contenu local et l'accès des entreprises nationales aux marchés.
- Veiller à ce que les mesures de préférence nationale restent compatibles avec les engagements internationaux des États.
- Développer des programmes publics pour promouvoir l'esprit d'entreprise et accompagner les jeunes entrepreneurs.
- Améliorer l'accès des entreprises au financement, aux marchés, à l'innovation et aux compétences.
- Renforcer la collaboration entre la diaspora et les acteurs locaux afin d'accélérer l'innovation et la compétitivité.

Importance des espaces d'échange et de la mise en relation

- Les forums et les espaces de rencontre permettent de partager des expériences, de faire connaître les possibilités existantes et de favoriser les collaborations.
- La structuration institutionnelle des relations avec la diaspora renforce sa participation au développement économique.
- Les partenariats entre les compétences locales et celles de la diaspora peuvent favoriser la création d'entreprises innovantes et compétitives.
- L'ouverture croissante des acteurs locaux aux idées et aux méthodes nouvelles facilite l'adoption des innovations.
- La réussite de ces collaborations dépend de la construction d'une relation durable fondée sur la confiance, la complémentarité et la connaissance mutuelle.

C. 4. Atelier Business 1: Financer l'ambition: comprendre les financeurs, monter un dossier solide et passer de l'intention au capital

Intervenant : Eric AKOUTE Directeur Général Apiex (Agence de Promotion des Investissements et des Exportations) et Medea DEGBE : Directeur Général Idawa Capital
Moderateur : Edison ADJOVI



Cet atelier a permis d'examiner les conditions nécessaires pour rendre une entreprise attractive aux yeux des financeurs. Les discussions ont particulièrement porté sur la qualité du porteur de projet, la structuration de l'entreprise, la gouvernance, la transparence et la cohérence du dossier de financement.
Les intervenants ont expliqué que la crédibilité du promoteur, son parcours, sa motivation et sa capacité à surmonter les difficultés sont parfois plus déterminants que les seuls indicateurs financiers. Les dispositifs publics proposés notamment par l'Agence de promotion des investissements et des exportations et l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises offrent des avantages fiscaux et des mécanismes d'accompagnement. Leur mobilisation nécessite toutefois une bonne connaissance du cadre juridique et une démarche active de la part des entrepreneurs.
Les échanges ont également mis en évidence les difficultés liées à l'informalité, à l'insuffisance des informations financières et à la faible structuration de certaines entreprises. Les intervenants ont enfin insisté sur l'importance de l'accès à l'information, du mentorat, de la formation continue et de l'accompagnement par des professionnels du droit et de la finance.

Actions à mener

- Se rapprocher de l'Agence de promotion des investissements et des exportations, de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises et de l'Agence nationale pour l'emploi afin de connaître les dispositifs d'accompagnement et les avantages fiscaux disponibles.
- Préparer un dossier de financement mettant en valeur le parcours du promoteur, la structuration de l'entreprise, la connaissance du marché et la cohérence globale du projet.
- Consulter un juriste dès le démarrage du projet afin de sécuriser les aspects juridiques et de réduire les risques contractuels.
- Participer aux forums et aux rencontres organisés par les institutions d'accompagnement afin de mieux comprendre les dispositifs existants et d'échanger avec leurs équipes.
- Documenter le parcours financier de l'entreprise, ses résultats, ses besoins de financement et son historique de remboursement afin de renforcer sa crédibilité auprès des financeurs.
- Formaliser l'activité, tenir une comptabilité fiable et mettre en place des outils réguliers de suivi financier.

Principaux enseignements

Le promoteur comme premier facteur de confiance

- Les investisseurs accordent une attention particulière au parcours, à la motivation et à la capacité de résistance du porteur de projet avant même d'examiner les chiffres.
- La capacité du promoteur à surmonter les difficultés, à mobiliser une équipe et à structurer son entreprise est déterminante pour accéder au financement.
- Un plan d'affaires dépourvu de cohérence, de vision ou de fil conducteur aura des difficultés à convaincre, même s'il est techniquement bien construit.
- Les données financières doivent soutenir un projet compréhensible et démontrer la connaissance du marché, du secteur et des risques.
- La transparence, la qualité de la gouvernance et la capacité à déléguer sont indispensables pour établir une relation de confiance avec les financeurs.

Structuration, gouvernance et formalisation

- L'informalité, l'absence de production régulière d'informations financières et l'insuffisance de la gouvernance figurent parmi les principaux obstacles à la levée de fonds, notamment pour les petites et moyennes entreprises.
- Les entrepreneurs doivent être disposés à formaliser leur activité, à déclarer leurs revenus et à mettre en place une organisation adaptée à leur croissance.
- L'accompagnement d'un financeur peut inclure une aide à la structuration financière, mais la volonté de se professionnaliser doit d'abord venir du promoteur.
- L'ouverture du capital implique généralement d'accepter de partager certaines décisions et d'associer les investisseurs à la gouvernance de l'entreprise.
- Une entreprise souhaitant accueillir des investisseurs doit clarifier les responsabilités de ses dirigeants et disposer de procédures de contrôle suffisamment fiables.

Dispositifs publics et parcours de financement

- L'Agence de promotion des investissements et des exportations, l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises et l'Agence nationale pour l'emploi proposent différents dispositifs d'accompagnement, de formation, d'aide à l'embauche et de soutien à l'exportation.
- Certains projets peuvent bénéficier d'avantages fiscaux, notamment d'exonérations de droits de douane, de taxe sur la valeur ajoutée ou d'autres impôts, sous réserve de respecter les conditions prévues par la réglementation.
- Les entrepreneurs doivent adopter une démarche active dans la recherche d'informations et participer aux rencontres organisées par les institutions compétentes.
- Le parcours de financement permet d'accompagner l'entreprise depuis sa phase de démarrage jusqu'à sa croissance, à condition de respecter les différentes étapes et de documenter son évolution.
- Les besoins et les sources de financement évoluent en fonction du niveau de maturité de l'entreprise.

Information, mentorat et formation continue

- L'accès à l'information constitue un levier essentiel de réussite. De nombreux entrepreneurs ne bénéficient pas des dispositifs existants parce qu'ils les connaissent insuffisamment ou ne maîtrisent pas leurs conditions d'accès.
- Le mentorat et l'accompagnement personnalisé peuvent aider les porteurs de projets à prendre de meilleures décisions et à éviter certaines erreurs.
- L'entrepreneur demeure toutefois responsable de sa recherche d'informations, de sa formation et de la structuration de son activité.
- Les structures publiques proposent des programmes de formation, de renforcement des compétences et de soutien à l'emploi, notamment le Programme spécial d'insertion dans l'emploi et le dispositif Azôli.
- La résilience, la curiosité et la capacité à s'entourer de compétences juridiques, comptables et financières constituent des facteurs déterminants de réussite.

Diversification des sources de financement et choix stratégiques

- Les entrepreneurs doivent comprendre les différents instruments de financement : l'apport en fonds propres, l'ouverture du capital, l'endettement et les quasi-fonds propres.
- Le financement par fonds propres permet à un investisseur d'entrer au capital de l'entreprise et de participer à sa gouvernance.
- L'endettement doit être remboursé selon un calendrier défini et suppose que l'entreprise dispose d'une capacité de remboursement suffisante.
- Les quasi-fonds propres présentent des caractéristiques intermédiaires entre l'investissement en capital et la dette.
- Le choix du financement dépend du niveau de maturité de l'entreprise, de son secteur, de ses besoins et de ses ambitions de développement.
- Les mécanismes publics peuvent être particulièrement adaptés aux premières étapes du projet, tandis que les fonds privés interviennent généralement sur des montants plus importants auprès d'entreprises déjà structurées.
- L'accompagnement d'un juriste dès le début du projet est essentiel pour sécuriser les contrats, comprendre les droits accordés aux investisseurs et limiter les risques à chaque étape.

C. 5. Atelier Business 2: Créer son entreprise au Bénin: Structures juridiques, statuts, obligations et choix stratégiques selon son projet, décodage de l'environnement fiscal

Intervenant : Foly Serge KOUDJINA Chef de service de gestion à la Direction Générale des Impôts et Patrice KOKOU : Director Tax and Legal



Cet atelier a proposé une présentation détaillée des démarches de création d'entreprise au Bénin. Les intervenants ont notamment mis en avant la numérisation des formalités administratives à travers la plateforme monentreprise.bj. Ils ont présenté les principales formes juridiques, parmi lesquelles l'entreprise individuelle et les différentes catégories de sociétés, ainsi que les documents requis et les coûts associés à chaque statut.

Une attention particulière a été accordée aux régimes fiscaux applicables selon la forme juridique et le chiffre d'affaires de l'entreprise. Les intervenants ont notamment présenté la taxe professionnelle synthétique applicable à certaines entreprises individuelles ainsi que le régime du bénéfice réel auquel sont soumises les sociétés et les entreprises dépassant certains seuils.

Les participants ont également reçu des informations sur les mesures d'incitation fiscale, les avantages accordés aux nouveaux investisseurs et les dispositions prévues pour les secteurs innovants. Les échanges ont enfin permis de clarifier plusieurs questions pratiques concernant le changement de régime fiscal, l'obtention de l'identifiant fiscal unique, le dépôt du capital social et les obligations liées au dépassement des seuils de chiffre d'affaires.

Actions à mener

- Consulter les plateformes et sites officiels afin d'accéder aux textes relatifs aux zones d'incitation fiscale et au Code des investissements applicables au projet envisagé.
- Écrire à l'inspecteur des impôts chargé du dossier de l'entreprise afin de demander le passage de la taxe professionnelle synthétique au régime du bénéfice réel, lorsque la situation de l'entreprise le justifie.
- Réaliser un inventaire des stocks et adapter la comptabilité lors du passage de la taxe professionnelle synthétique au régime du bénéfice réel.
- Se rapprocher d'un notaire lorsque la forme juridique retenue nécessite son intervention, notamment pour la constitution de certaines sociétés et le dépôt du capital social.
- Vérifier auprès du service des impôts compétent ou sur les plateformes officielles si l'entreprise ou l'entrepreneur dispose déjà d'un identifiant fiscal unique.
- Solliciter l'accompagnement d'un expert-comptable ou d'un conseiller fiscal avant tout changement de régime ou de forme juridique

Principaux enseignements

Numérisation et simplification des démarches

- La création d'entreprise au Bénin est désormais largement numérisée et les principales formalités peuvent être effectuées sur une plateforme unique.
- Les documents nécessaires, notamment les pièces d'identité et les justificatifs demandés, sont téléversés sur la plateforme afin d'être traités par les différentes administrations concernées.
- La numérisation permet de réduire les délais de traitement et de limiter les déplacements physiques.
- Selon les informations présentées pendant l'atelier, certains documents peuvent être obtenus dans un délai de 24 heures lorsque le dossier est complet.
- Les contribuables peuvent consulter leurs attestations, effectuer leurs déclarations et réaliser certains paiements à distance, y compris depuis l'étranger.

Régimes fiscaux selon la taille et la forme de l'entreprise

- Trois principales situations ont été présentées : la taxe professionnelle synthétique pour certaines entreprises individuelles, le régime du bénéfice réel sans taxe sur la valeur ajoutée et le régime du bénéfice réel avec taxe sur la valeur ajoutée.
- La taxe professionnelle synthétique concerne, selon les éléments communiqués, les entreprises individuelles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions de francs CFA.
- Les sociétés dont le chiffre d'affaires reste inférieur ou égal à 50 millions de francs CFA relèvent du régime du bénéfice réel sans taxe sur la valeur ajoutée.
- Au-delà de ce seuil, les entreprises concernées peuvent relever du régime du bénéfice réel avec taxe sur la valeur ajoutée.
- Les taux et montants présentés au cours de l'atelier étaient notamment de 5 % du chiffre d'affaires pour le régime forfaitaire et de 30 % du bénéfice pour le régime du réel, sous réserve des minimums d'imposition applicables.
- Le régime fiscal dépend à la fois de la forme juridique, du chiffre d'affaires et de la nature de l'activité.
- Le dépassement d'un seuil peut entraîner un changement de régime et nécessite une comptabilité suffisamment rigoureuse.

Mesures d'incitation fiscale et attractivité des investissements

- Le Bénin propose plusieurs mesures fiscales destinées à attirer les investisseurs et à soutenir la création d'activités économiques.
- Ces mesures peuvent comprendre des exonérations partielles ou totales accordées pendant une durée déterminée, sous réserve du respect des conditions prévues par les textes.
- Les entreprises nouvellement créées et celles qui interviennent dans certains secteurs innovants peuvent bénéficier de réductions d'impôts.
- Les jeunes entreprises technologiques innovantes peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de régimes fiscaux spécifiques.
- Les entreprises agréées dans une zone économique particulière ou au titre du Code des investissements peuvent bénéficier d'avantages fiscaux dont la durée dépend du secteur, du niveau d'investissement et des engagements pris.
- Ces dispositifs visent à encourager la formalisation, l'innovation et l'investissement des acteurs locaux et de la diaspora.

Modernisation de l'administration fiscale

- L'administration fiscale béninoise organise la gestion des contribuables selon leur taille et leur niveau d'activité afin de leur proposer un suivi plus adapté.
- Les petites, moyennes et grandes entreprises sont prises en charge par des services correspondant à leur catégorie.
- Les déclarations et les paiements sont de plus en plus réalisés en ligne, tandis que les virements bancaires remplacent progressivement certains moyens de paiement traditionnels.
- Un dispositif gratuit de facturation normalisée est mis à la disposition des entreprises afin de faciliter leur gestion comptable et leur conformité fiscale.
- La Direction générale des Impôts mène des actions de sensibilisation sur les réseaux sociaux et organise des séances de formation à destination des contribuables.

Points d'attention et conseils pratiques

- Le capital social déclaré doit être effectivement déposé et pouvoir être retracé. Une fausse déclaration peut entraîner des sanctions.
- Le passage d'une entreprise individuelle à une société ne constitue pas une simple modification administrative : il implique généralement la création d'une nouvelle personne morale et l'attribution d'un nouvel identifiant fiscal unique.
- Une modification de statut au sein d'une même société ne produit pas nécessairement les mêmes conséquences juridiques et fiscales.
- L'identifiant fiscal unique, généralisé depuis 2007, peut être obtenu en ligne ou auprès des services fiscaux compétents.
- Un changement de régime fiscal doit être anticipé afin d'adapter la comptabilité, d'effectuer l'inventaire des stocks et de respecter les nouvelles obligations déclaratives.
- Il est recommandé de consulter un expert-comptable, un juriste ou un conseiller fiscal afin d'éviter les erreurs et de choisir la forme juridique et le régime fiscal correspondant réellement au projet.

C. 6. Soirée de gala



La soirée de gala du 31 juillet a clôturé le Forum dans une atmosphère de convivialité et de reconnaissance. Elle a prolongé l'esprit de l'événement en associant création, transmission et distinction de personnalités dont l'action contribue au rayonnement du Bénin et au rapprochement avec sa diaspora. La présence de Madame **Corinne AMORI BRUNET, Ministre des Affaires étrangères**, a marqué ce temps symbolique.

Madame **Marcillia GOUDJO**, promotrice de la marque Marcy Fashion, a présenté un défilé consacré à l'indigo. Héritier de savoir-faire textiles anciens, l'indigo incarne à la fois l'authenticité, l'identité et la capacité de la mode béninoise à réinterpréter la tradition dans une création contemporaine. Cette séquence a illustré de manière concrète le potentiel économique et esthétique des industries culturelles et créatives.





Distinctions remises

DISTINCTION	LAURÉAT	PORTÉE
Distinction d'honneur	Son Excellence Monsieur **Patrice TALON**	Cette distinction a salué une vision de l'excellence, du courage et de la dignité, ainsi que l'impulsion donnée à la transformation du Bénin. Elle a été formulée comme un hommage de la jeunesse béninoise au chemin tracé pour les générations présentes et futures.
Prix Bénin Diaspora	Mme Corinne **AMORI BRUNET**	Le prix a reconnu la dynamique insufflée durant sa mission diplomatique en France, son écoute des initiatives diasporiques et son soutien aux projets visant à rapprocher les Béninois établis à l'étranger de leur pays d'origine.
Prix Engagement communautaire	Mme Martine **GNAMBODÉ**	Cette distinction a mis en lumière un travail de coordination au service de la communauté, l'accompagnement de la jeunesse et la création d'un lien de transmission entre générations.
Prix Service public et Institutions internationales	Monsieur Serge **EKUÉ**	Le prix a salué une gouvernance institutionnelle dont l'impact contribue au financement du développement, à la structuration de projets et au progrès économique du Bénin et de la sous-région.





SYNTHESE

Que retenir en somme ? :

La diaspora est une stratégie de développement

Sa contribution dépasse les transferts financiers. Elle combine compétences, capitaux, réseaux, crédibilité, innovation, influence et transmission.

Le retour n'est qu'une modalité parmi d'autres

Il est possible de contribuer depuis l'étranger, de préparer un retour progressif ou de construire des projets hybrides entre plusieurs territoires.

La confiance précède le financement

La qualité de la gouvernance, la transparence, la formalisation et la capacité d'exécution conditionnent l'accès au capital et son coût.

La culture est un actif économique

Le patrimoine, le Vodoun, les arts, la mode, le tourisme et les industries créatives génèrent des récits, des métiers, des entreprises et du rayonnement.

Les outils existent mais doivent être mieux appropriés

Les plateformes numériques, dispositifs publics et incitations produisent leur plein effet lorsque l'information est accessible et que les usagers sont accompagnés.

La connexion doit déboucher sur un suivi

La valeur du Forum dépendra des collaborations, investissements, recrutements, mentorats et projets concrétisés après l'événement.



VIII. IMPACTS

L'organisation de la deuxième édition du Forum Diaspora Connect a permis de réunir plus de 400 participants issus de la diaspora, du secteur privé, des institutions publiques et du monde culturel.

Cette édition a eu des retombées significatives sur les plans institutionnel, économique, culturel, social et médiatique, traduisant la pertinence de la démarche et le potentiel de cette plateforme.

1. IMPACT INSTITUTIONNEL ET DIPLOMATIQUE

La deuxième édition du Forum Diaspora Connect a bénéficié d'une mobilisation institutionnelle de haut niveau, confirmant la reconnaissance progressive de l'initiative comme un cadre crédible de dialogue entre la diaspora, les pouvoirs publics, les institutions financières et les partenaires au développement.

- **Participation de plusieurs membres du Gouvernement**, notamment le Ministre porte-parole du Gouvernement, la Ministre des Affaires étrangères ainsi que la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi, chargée de la Formation professionnelle.

- **Présence de hauts responsables institutionnels et diplomatiques**, parmi lesquels l'Ambassadrice de France au Bénin, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Directeur des Affaires consulaires et des Béninois de l'extérieur ainsi que le Conseiller à la Santé du Président de la République.
- **Implication du ministère des Affaires étrangères**, à travers la Direction des Affaires consulaires et des Béninois de l'extérieur, qui a présenté les réformes et les dispositifs destinés à renforcer les relations avec la diaspora.
- **Participation du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi**, qui a présenté l'écosystème public d'accompagnement des entrepreneurs du Bénin et de la diaspora.

- **Mobilisation d'institutions financières de premier plan**, notamment la Banque Ouest Africaine de Développement, dont le président est intervenu sur le financement des ambitions africaines, le rôle du capital humain et la contribution de la diaspora.

- **Collaboration avec l'Ambassade de France au Bénin**, notamment à travers l'organisation d'un cocktail professionnel destiné à rapprocher les talents locaux et diasporiques des entreprises et des partenaires institutionnels.

- **Participation d'administrations et d'agences publiques**, parmi lesquelles l'Agence de promotion des investissements et des exportations, la Direction générale des Impôts, l'Agence des systèmes d'information et du numérique et le Bureau béninois du droit d'auteur et des droits voisins.

- **Collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin**, la Générale des Assurances du Bénin, l'Africaine de Gestion d'Actifs, Epitech Bénin et plusieurs autres partenaires publics et privés.

- **Renforcement du dialogue entre la diaspora et les institutions**, grâce à des échanges directs sur les services consulaires, la création d'entreprise, la fiscalité, le financement, l'emploi, la transformation numérique et les possibilités d'investissement.

- **Meilleure visibilité des dispositifs publics**, les participants ayant pu obtenir des informations directement auprès des institutions chargées de l'accompagnement des entrepreneurs, des investisseurs, des créateurs et des Béninois de l'extérieur.

- **Consolidation du positionnement institutionnel du Forum**, désormais reconnu comme un espace de concertation, de transmission d'informations et de mise en relation entre les talents d'ici et d'ailleurs.

2. IMPACT CULTUREL ET IDENTITAIRE

La deuxième édition du Forum Diaspora Connect a affirmé la culture comme un levier d'identité, de cohésion, de rayonnement international et de développement économique.

- **Réappropriation du patrimoine béninois** à travers la conférence du Professeur Mahugnon Kakpo consacrée au Vodoun comme levier de développement économique pour le Bénin et sa diaspora.

- **Déconstruction des préjugés autour du Vodoun**, présenté comme une philosophie, une spiritualité, un système de valeurs et un patrimoine culturel susceptible de soutenir le tourisme religieux et mémoriel.
- **Mise en valeur de la puissance d'influence culturelle du Bénin** grâce aux échanges sur le patrimoine, les industries culturelles et créatives ainsi que les liens historiques entre le Bénin et les communautés afrodescendantes.

- **Valorisation de la création artistique contemporaine** à travers l'exposition des œuvres de Sika Da Silveira et de Yanick Folly, qui a permis de croiser les regards sur la mémoire, la spiritualité, les transformations sociales et la modernité béninoise.
- **Promotion de la mode et des savoir-faire locaux** lors du défilé consacré à l'indigo présenté pendant la soirée de gala, illustrant la capacité des créateurs béninois à renouveler les traditions textiles.

- **Sensibilisation des artistes et des créateurs à la protection de leurs œuvres** grâce à la séance consacrée aux droits d'auteur, aux droits voisins et au statut de l'artiste au Bénin.

- **Renforcement du sentiment d'appartenance** autour du thème « Le Rêve béninois : un idéal à construire avec les talents d'ici et d'ailleurs », qui a invité les participants à dépasser la distinction entre Béninois de l'intérieur et de la diaspora.

- **Développement du dialogue entre les générations et les territoires**, par la rencontre d'artistes, d'entrepreneurs culturels, de chercheurs, de responsables institutionnels, de jeunes talents et de membres de la diaspora.

- **Transmission du patrimoine aux jeunes générations**, notamment à travers les discussions sur le rôle des musées, des festivals, des universités, des programmes éducatifs et des communautés diasporiques.

2. IMPACT ÉCONOMIQUE ET ENTREPRENEURIAL

La deuxième édition a renforcé la dimension économique du Forum en proposant des échanges stratégiques et des ateliers pratiques sur le financement, l'investissement, la création d'entreprise et la contribution de la diaspora.

- **Meilleure compréhension du rôle économique de la diaspora**, présentée comme une source de compétences, d'innovation, de capitaux, de crédibilité, de réseaux et de transmission.

- **Évolution de la perception de la contribution diasporique**, qui ne se limite plus au retour physique ou aux transferts financiers, mais comprend également l'investissement, le mentorat, le transfert de technologies, l'ouverture de marchés et l'accompagnement des entreprises.

- **Sensibilisation aux conditions d'accès au financement** à travers l'atelier « Financer l'ambition », consacré aux attentes des financeurs, à la structuration du dossier, à la gouvernance, à la transparence et à la crédibilité du promoteur.

- **Renforcement des connaissances des entrepreneurs** sur les différentes sources de financement : apport en fonds propres, ouverture du capital, dette et quasi-fonds propres.

- **Mise en relation des porteurs de projets avec des institutions et des financeurs**, notamment l'Agence de promotion des investissements et des exportations, Idawa Capital et les organismes publics d'accompagnement.

- **Amélioration de la connaissance des dispositifs publics** proposés par l'Agence de promotion des investissements et des exportations, l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises et l'Agence nationale pour l'emploi.

- **Information pratique sur la création d'entreprise au Bénin** grâce à l'atelier consacré aux formes juridiques, aux obligations fiscales, à l'identifiant fiscal unique et aux démarches administratives numérisées.

- **Sensibilisation aux exigences de formalisation**, de comptabilité, de gouvernance et de production régulière d'informations financières, identifiées comme des conditions essentielles pour accéder aux financements.

- **Promotion de l'émergence de champions nationaux**, à travers une réflexion sur les entreprises locales capables de changer d'échelle, de conquérir des marchés internationaux et d'entraîner les petites et moyennes entreprises de leur filière.

- **Valorisation du capital humain** et de la confiance comme fondements de l'investissement, de la compétitivité et de la souveraineté économique.

- **Identification de possibilités économiques dans les industries culturelles et créatives**, le tourisme, l'agro-industrie, le numérique, l'artisanat, l'économie verte et les services.

- **Encouragement à l'entrepreneuriat et à l'investissement au Bénin**, à travers des informations concrètes, des témoignages, des orientations pratiques et des rencontres avec des acteurs de l'environnement économique.

4. IMPACT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Le Forum a consolidé sa vocation d'espace de rencontre, de transmission et de rapprochement entre les Béninois de l'intérieur et ceux établis à l'étranger.

- Création d'un espace de dialogue entre des participants aux profils variés, comprenant des jeunes, des femmes, des entrepreneurs, des artistes, des investisseurs, des experts, des décideurs, des responsables institutionnels et des membres de la diaspora.

- Renforcement des relations entre la diaspora et les acteurs locaux grâce aux conférences, aux ateliers, aux échanges informels, au cocktail professionnel et à la soirée de gala.

- Développement de la confiance entre les participants, à travers des témoignages directs, la présentation des dispositifs institutionnels et la possibilité d'échanger avec les structures d'accompagnement.

- Partage d'expériences sur le retour au Bénin, permettant d'aborder avec réalisme les motivations, les possibilités, les difficultés d'adaptation et la préparation nécessaire à une installation durable.

- Reconnaissance de la pluralité des formes de contribution, qu'il s'agisse de revenir, d'investir, d'entreprendre, de former, de conseiller, de recruter, de transmettre des compétences ou de faciliter des partenariats depuis l'étranger.

- Mise en avant de parcours à impact social, notamment la création d'un centre culturel et sportif et d'une médiathèque à Parakou au service de la jeunesse.

- Encouragement du mentorat et de la transmission intergénérationnelle, afin que les compétences et les expériences acquises à l'étranger bénéficient aux jeunes et aux porteurs de projets locaux.

- Création de nouvelles relations humaines et professionnelles entre des personnes qui ne disposaient pas auparavant d'un cadre commun pour se rencontrer et envisager des collaborations.

- Renforcement de l'ancrage familial et culturel, présenté comme une dimension importante du retour et de l'engagement durable en faveur du pays.

- Sensibilisation aux services publics numérisés, permettant à la diaspora de maintenir plus facilement ses liens administratifs avec le Bénin et d'effectuer certaines démarches à distance.

- Valorisation de l'engagement communautaire et du service public à travers les distinctions remises lors de la soirée de gala.

- Consolidation d'une communauté fondée sur une ambition partagée : transformer les compétences, les réseaux et les expériences des talents d'ici et d'ailleurs en actions concrètes au service du Bénin.

5. IMPACT MÉDIATIQUE ET RÉPUTATIONNEL

Le Forum a eu de la visibilité et suscité de l'intérêt.

- **C**ouverture par des **médias nationaux et internationaux** (ex : Cadreco, Africa24, Benin TV, Canal 2 Inter, Le Matinal, Fraternité, Bénin Bouge, médias en ligne, réseaux sociaux).
- Forte visibilité sur les **réseaux sociaux** : publications partagées, engagement et interactions massives.
- Mise en avant du Bénin comme **destination d'affaires et de tourisme culturel.**

Renforcement de la **marque Forum Diaspora Connect** comme initiative crédible, sérieuse et fédératrice.

IX. CE QU'ILS EN PENSENT



Ghislain TCHAOU
Gérant de TCHAOU GROUP MANUFACTURE SARL

S'il y avait un rendez-vous qui manquait à notre écosystème, c'est bien celui-ci : un cadre privilégié d'échanges, de rencontres et de synergies entre les forces vives résidant au pays et la diaspora. C'est précisément ce vide que vient combler le Forum Diaspora Connect. L'édition 2026 est venue confirmer toute l'estime que je porte à cet événement depuis sa création. J'adresse mes plus chaleureuses félicitations aux organisateurs: votre initiative n'est pas un événement de plus. C'est le carrefour stratégique qui connecte et fait interagir les compétences internes et externes du Bénin au service de son développement économique.



Myriam DOSOU-YOVO
Consultante en communication et stratégie éditoriale

Je vis au Burkina Faso bien qu'étant béninoise. Je suis rentrée en vacances et j'avais pour projet de prospecter pour un éventuel retour au pays. C'est à ce moment que j'ai entendu parler de Fdc. Je me suis dit ''pourquoi pas'.'Je ne l'ai pas regretté. J'ai rencontré des personnes formidables qui voulaient comme moi participer à l'édification du pays, dt j'ai suivi de très bonnes et des communications utiles. Je n'hésiterai pas à revenir l'année prochaine et cette fois-ci pour participer à toutes les étapes.



Corine Bewa,
Manager Financial Advisory Forvis Mazars

J'ai participé à la journée 2 du Forum Diaspora Connect et je repars avec une conviction : ce rendez-vous devient un vrai point de ralliement entre ceux qui sont partis et ceux qui bâtissent sur le terrain.
Bilan de cette première participation : des échanges concrets, des témoignages sincères, de multiples contacts et des relations professionnelles en construction.
Les panels ont mis en lumière des initiatives réelles et des opportunités de collaboration tangibles pour le développement du Bénin.
Celui qui m'a le plus marquée portait sur l'émergence des champions nationaux avec la diaspora comme levier.
Un grand bravo à toute l'équipe pour la qualité de l'organisation et la pertinence des thématiques.
Mon message pour la suite : transformons cette énergie en projets, en investissements et en partenariats mesurables.
Une belle dynamique à poursuivre !



CAROLE LOKOSSOU
Promotrice culturelle

Quelle intensité et quel souffle au Forum Diaspora Connect ! Cet événement est venu raviver mes réflexions sur le retour de la diaspora au Bénin et sur la nécessité absolue d'un respect mutuel des cultures appelées à cohabiter.
J'ai été profondément marquée par la force des exposés, la grande qualité des intervenants et l'incroyable engouement dans la salle. Voir une jeunesse aussi engagée, animée par la volonté de trouver des solutions pour fédérer le Bénin de l'intérieur et de l'extérieur, force l'admiration. Un grand merci aux organisateurs pour avoir créé ce creuset indispensable : c'est ainsi que nous ferons grandir le Bénin, son économie, son rayonnement, ainsi que la richesse de ses arts et cultures.

Pour que cette main tendue devienne pleinement efficace et révolutionnaire, voici quelques recommandations que je partage avec cœur :

- Élargir le débat : Ouvrir les échanges à un panel encore plus diversifié de voix et d'acteurs.

- Faciliter l'accès aux citoyens locaux : Revoir les coûts de participation pour permettre au plus grand nombre d'assister. Comme nous le disons si bien chez nous, « une seule tranche de cola ne saurait servir à la prière ». Autant le Béninois de la diaspora a besoin de reconnecter avec son pays, autant le Béninois lambda — celui qui n'est pas déjà accoutumé à la diaspora et qui peut nourrir de la méfiance — a besoin de comprendre la pertinence de ce rapprochement. Éduquer et sensibiliser de part et d'autre aplanira les barrières culturelles et de communication, nous fera gagner un temps précieux et offrira au label Bénin une force démographique et un marché bien plus vastes.

- Structurer un suivi pérenne des initiatives : Mettre en place un cadre permanent post-forum pour concrétiser les synergies nées durant l'événement (mentorat, incubateurs croisés, résidences créatives ou projets d'investissement accompagnés). Si ce creuset existait déjà, il est essentiel de le vulgariser au maximum pour transformer de façon efficace l'élan d'enthousiasme du forum en actions de terrain régulières et évaluables non seulement par le noyau dur mais par tous les Béninois.

X. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) est une entreprise publique béninoise créée en 2018 pour moderniser la gestion environnementale et améliorer le cadre de vie des populations. Principalement active dans les communes du Grand Nokoué (Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah) et à Parakou, elle assure la collecte, le transport et le traitement des déchets solides ménagers et liquides, ainsi que le nettoiement des espaces publics. Entièrement intégrée aux services de l'État, la SGDS SA digitalise également ses prestations en permettant aux usagers de régler leur redevance d'enlèvement des ordures directement en ligne via le portail officiel des services publics du Bénin.

Le Conseil des Béninois de France (CBF) est une fédération associative créée en 1999, qui s'est imposée comme l'interlocuteur de référence et la structure faîtière de la diaspora béninoise en France.

Regroupant près d'une quarantaine d'associations, le CBF œuvre activement au carrefour de l'intégration locale, de la solidarité internationale et du co-développement.

Fondé en 1999, le Groupe SFP est une holding familiale béninoise regroupant une vingtaine de filiales actives au Bénin, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Présent dans des secteurs stratégiques tels que l'agro-industrie, la logistique, le transit, les assurances, l'hôtellerie et les services de certification, le Groupe allie performance, innovation et responsabilité.

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) est une institution financière publique de premier plan, agissant comme le tiers de confiance et l'investisseur d'intérêt général de l'État béninois.

Sa mission principale repose sur la sécurisation des fonds réglementés, des dépôts et des consignations, qu'elle mobilise stratégiquement pour financer le développement économique et social du pays. À travers son appui rigoureux aux politiques publiques, la CDC Bénin investit durablement dans des projets structurants et des secteurs clés du tissu économique, s'affirmant comme un levier financier incontournable pour la transformation et la modernisation du Bénin.

SAVOIR PLUS CONSEIL est un cabinet de conseil et un organisme de formation de premier plan basé au Bénin, spécialisé dans la transformation numérique, la communication digitale et le renforcement des capacités professionnelles
. Implanté stratégiquement à Cotonou et à Abomey-Calavi, le cabinet accompagne les organisations, les entreprises et les professionnels dans leur transition vers le numérique.

Bénin Bouge est un média numérique d'actualité et de reportage de premier plan au Bénin. Conçu comme une vitrine du dynamisme national, ce canal d'information s'est donné pour mission de documenter et de valoriser les transformations économiques, structurelles, culturelles et sociales du pays, du Nord au Sud.

Epitech Bénin est le campus africain d'Epitech, école de référence en informatique et nouvelles technologies. Fondé en 2019 à Cotonou, au sein du hub technologique Sèmè City, il offre aux étudiants un double diplôme béninois et français, ainsi qu'une ouverture internationale via le réseau Epitech.
La pédagogie d'Epitech Bénin mise sur l'apprentissage par projet, l'autonomie et le travail d'équipe, afin de former des experts agiles, dotés à la fois de compétences techniques pointues et de « soft-skills »; l'objectif : que chaque étudiant devienne un acteur de l'innovation numérique en Afrique.

NATURE BRIQUE est la première industrie céramique installée au BENIN dans le centre du pays plus précisément dans la zone de Tanwé Hessou à Zogbodomey.
En effet, le promoteur, a constaté qu'il faisait excessivement chaud dans les habitations et que les populations souffraient beaucoup. Il fallait donc construire les maisons avec des briques en terre cuite (à base d'argile). Ainsi en 2010 est née l'idée de créer cette usine de fabrication de briques en terre cuite.
Elle a démarré ses activités le 1er janvier 2011 et compte une trentaine d'employés et d'ouvriers y compris. Son siège social est à Cotonou.
Elle est spécialisée dans la fabrication des briques en terre cuite. L'objectif principal est de fournir aux populations des produits sains répondant aux normes internationales de la terre cuite.

Plus de 25 ans d'engagement, de confiance et d'innovation. Depuis plus d'un quart de siècle, La Générale des Assurances du Bénin (GAB SA) trace avec fierté son chemin, portée par une vision forte et une ambition profondément ancrée : protéger et faire prospérer les communautés.

Fondée par un groupe d'actionnaires béninois engagés, la GAB SA s'est imposée comme un acteur majeur du secteur des assurances, fidèle à une promesse essentielle : le respect de ses engagements. Alors que le marché béninois de l'assurance entre dans une nouvelle ère, les défis sont multiples :

•Exigences réglementaires plus strictes
•Attentes accrues des clients en matière de proximité, de transparence et de réactivité
•Transformation digitale accélérée

Face à cette dynamique, la GAB SA ne recule pas. Elle s'adapte, innove et avance avec agilité, forte de la confiance de ses assurés et du soutien de ses partenaires. Là où d'autres voient des obstacles, nous voyons des opportunités de croissance.

A la GAB SA, chaque collaborateur œuvre chaque jour avec professionnalisme, esprit d'équipe et efficacité pour garantir des services de qualité et des solutions toujours plus adaptées aux besoins du marché.

Son ambition est claire : être plus proche de vous que jamais.

Parce que chaque famille mérite d'être protégée, La Générale des Assurances du Bénin s'engage à proposer des offres innovantes, accessibles et réellement utiles. Notre mission : être un partenaire de confiance pour un avenir plus serein. La GAB SA garantit la tranquillité d'esprit de ses assurés.

Africaine de Gestion d'Actifs (AGA) est une société de gestion agréée par l'AMF-UEMOA, active au Bénin et en Côte d'Ivoire. Sa mission : canaliser l'épargne locale et celle de la diaspora vers le financement de l'économie régionale à travers des fonds d'investissement sécurisés et régulés. Pour la diaspora, AGA offre un cadre fiable pour investir dans son pays d'origine tout en recherchant un rendement attractif. Nos solutions transforment les transferts traditionnels en capital productif au service d'entreprises, d'infrastructures et de projets structurants.

AGA se positionne comme un pont stratégique entre la diaspora et les opportunités économiques du continent, avec une approche rigoureuse, transparente et orientée impact. Participer au Forum Diaspora Connect est, pour nous, une occasion de renforcer cette ambition collective.

Pour un développement inclusif et durable, IamYourClounon est la plateforme pionnière dans la digitalisation et la revitalisation des langues béninoises. Elle construit des projets et solutions qui allient langues et cultures pour la promotion de la diversité linguistique. À son actif, plusieurs solutions dont : Stickers en Fongbé, Clavier des langues béninoises, Dictionnaire des Langues Béninoises. Il a contribué à l'avènement de Wikipedia et Google Translate en Fongbé.

La Fondation GNIDEHOUE est née d'une vision : celle de contribuer à l'éclosion d'une société écoresponsable, un monde plus équitable, durable et solidaire.
Créée par Aurelle Christelle GNIDEHOUE, urbaniste écologiste, passionnée des thématiques liées à la durabilité, au mécénat en environnement, elle œuvre pour la sauvegarde de l'environnement, l'inclusion sociale, le numérique responsable et le développement durable à travers divers programmes, actions concrètes et innovations.

Bien que ses activités aient démarré en juillet 2012, au lancement des Trophées Ecolo Awards, la Fondation est officiellement enregistrée à la préfecture de Cotonou sous le numéro 2016/1791/DEP-LIT/SAG-ASSOC du 19 décembre 2016.

Engagée au service du changement, la Fondation GNIDEHOUE appuie les initiatives locales, sensibilise aux grands défis écologiques et soutient des projets à fort impact en faveur des communautés locales notamment des femmes et des jeunes. Elle promeut l'écocitoyenneté avec la conviction que chaque citoyen peu importe son milieu social peut être acteur de changement à son échelle.

LemFi est une fintech internationale qui offre des solutions de transfert d'argent rapides, transparentes et sans frais cachés à destination de plus de 25 pays africains. Fondée en 2020 par Ridwan Olalere, lui-même issu de la diaspora africaine, LemFi est née d'une volonté claire : simplifier la vie des migrants africains en leur offrant des services financiers adaptés, accessibles et durables.
Aujourd'hui, plus de 2 millions d'utilisateurs à travers le monde font confiance à LemFi, qui traite plus d'un milliard de dollars de transferts chaque mois. Grâce à ses produits bancaires innovants — comptes multidevises, cartes de débit et solutions de crédit — LemFi se positionne comme la néo-banque de référence pour la diaspora africaine. Soutenue par plus de 100M$ de financement, LemFi combine technologie, impact et proximité communautaire pour bâtir la prospérité de demain.

Créée en juin 2022 et placée sous la double tutelle du ministère du Numérique et de la Digitalisation et du ministère de l'Économie et des Finances, l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) est l'acteur institutionnel de référence pour l'écosystème technologique au Bénin. Bras opérationnel de l'État, l'agence orchestre le déploiement des infrastructures numériques, la dématérialisation des services publics et la stratégie nationale de cybersécurité. Collaborer avec l'ASIN garantit un ancrage solide dans la dynamique de transformation digitale du pays et offre un cadre de partenariat rigoureux, porté par une vision d'innovation, d'inclusion et de modernisation durable de l'administration et des services aux citoyens.

Edu4Africa est une association engagée au service des étudiants africains, dédiée à favoriser leur accès à une éducation supérieure de qualité. Sa mission est d'accompagner les jeunes dans leur parcours académique en leur offrant un appui concret pour identifier, comprendre et saisir les opportunités de formation et de financement disponibles à l'échelle mondiale. L'association fournit également un soutien administratif et logistique afin de simplifier les démarches de candidature aux bourses et programmes d'études. Convaincue que l'éducation est un levier essentiel de transformation personnelle et sociale, Edu4Africa organise des ateliers, programmes de formation et séances de mentorat pour renforcer les compétences et la confiance des étudiants. En œuvrant pour une jeunesse autonome, instruite et épanouie, Edu4Africa aspire à bâtir un avenir où chaque jeune Africain a les moyens et les ressources nécessaires pour concrétiser ses ambitions et contribuer activement au développement du continent.

Darimage est un studio de photographie d'exception fondé en 2019 par Richard Dansou, qui a fait le choix audacieux de quitter une carrière dans la banque internationale pour se consacrer pleinement à l'art visuel. Porté par une vision forte et une identité singulière, Darimage repose sur une conviction : l'image est un levier puissant de valorisation personnelle et professionnelle. Spécialisé dans l'univers corporate, le studio accompagne cadres, dirigeants, personnalités influentes et professionnels dans la construction d'une image forte et stratégique.

Sa signature emblématique, le noir et blanc, confère à chaque portrait une esthétique intemporelle et émotionnelle, capturant avec élégance l'essence et la profondeur de chaque sujet. À travers une méthodologie fondée sur la compréhension fine des enjeux contemporains de l'image et de l'influence, Darimage propose des productions adaptées aux exigences du self-branding, de la communication digitale et de la valorisation identitaire. Sa stratégie évolutive et son sens du détail en font aujourd'hui une marque de référence dans la photographie professionnelle au Bénin, contribuant à redéfinir les standards de l'image de marque et de la représentation visuelle.

XI. CONCLUSION

La deuxième édition du Forum Diaspora Connect a fait dialoguer identité, transmission, innovation, entrepreneuriat et financement autour d'une même ambition : transformer la complémentarité entre le Bénin et sa diaspora en force collective. Les interventions ont montré que cette ambition dispose déjà de ressources importantes : une jeunesse nombreuse, des talents présents dans de nombreux pays, un patrimoine singulier, des réformes, des outils numériques, des institutions mobilisées et des entrepreneurs prêts à agir.

La prochaine étape consiste à consolider les passerelles créées. Le succès du Forum se mesurera à la capacité des participants et des partenaires à prolonger les rencontres par des décisions, des projets et des résultats observables. En assumant ce rôle de connexion et de suivi, le Forum Diaspora Connect peut devenir une plateforme durable au service du Rêve béninois.



Le Rêve Béninois : un idéal à construire entre les talents d'ici et d'ailleurs.

SCANNEZ - MOI

+33 666 849 931 /+229 01 99 15 86 86

www.forumdiasporaconnect.com

@ contact@forumdiasporaconnect.com